

LE DG DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE SPANAIR L'A ANNONCÉ HIER

"LA NOUVELLE LIGNE ALICANTE-ORAN À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE"

Page 5

AÏN DEFLA, APW

**LES ÉLUS FLN ET RND
DEMANDENT LE
DÉPART DU PRÉSIDENT**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 801 Mercredi 28 octobre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BECHLOUL (BOUIRA)

**SIX ÉLUS RETIRENT
LEUR CONFIANCE
AU P/APC**

Page 4

LA GRIPPE PORCINE ATTEINT LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

SYNDICATS ET PARENTS D'ÉLÈVES RECOMMANDENT LA FERMETURE DES ÉCOLES

Lire en page 2



Ph./Amine Ch. Midi Libre

PLUS DE 300 EXPOSANTS Y PARTICIPENT

LE CHEF DE L'ÉTAT INAUGURE LE SILA

Lire en page 3



Ph./Fouzi B. Midi Libre

LA GRIPPE PORCINE ATTEINT LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Syndicats et parents d'élèves recommandent la fermeture des écoles

L'Union nationale des associations des parents d'élèves (UNAPE), le Conseil des lycées d'Alger (CLA), le conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST), le Syndicat national autonome des professionnels de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), sont tous unanimes pour revendiquer la fermeture des écoles face à la propagation de la grippe porcine.

PAR MINA ADEL

Six enfants dont quatre scolarisés, ont été confirmés porteurs du virus dimanche dernier dans des écoles de Aïn Témouchent. «La situation devient de plus en plus grave et les instances concernées doivent réagir dans l'imédiat», avertissent les syndicalistes. Pour

Ahmed Khaled, président de l'UNAPE la tutelle «doit fermer les écoles au moins pour une quinzaine de jours, le temps de prendre en charge les cas confirmés et éviter d'autres contaminations». Il ajoute que «la vaccination de ces élèves est un autre point important à assurer».

Le porte-parole du CLA approuve cette idée de fermer les écoles bien que pour lui dispenser les cours à distance n'est pas réalisable vu que les moyens informatiques sont faibles et que leur utilisation n'est pas encore généralisée. Il soutient que les écoles dès lors que la situation commence à représenter un danger. Pour M. Boudiba, chargé de communication au CNAPEST, le temps est arrivé d'ouvrir «un vrai débat sur la situation du secteur de l'éducation entre toutes les parties concernées». Pour les parents d'élèves, la sensibilisation est le facteur grandement manquant dans la lutte contre la propagation de cette épidémie. Ahmed Khaled, président de l'Union nationale des associations des parents d'élèves, estime que les enfants scolarisés n'ont pas reçu suffisamment d'orientations concernant les modalités à suivre pour éviter la contamination. Idir Achour explique : « A part les écoles primaires qui ont reçu quelques cours de sensibilisation, les établissements secondaires et moyens n'ont pas été instruits sur les règles d'hygiène à respecter pour éviter la contamination ». Le premier responsable du secteur,

Boubekour Benbouzid, avait déclaré il y a quelque mois que tous les moyens sont mis en place pour faire face à ce virus. Il a également expliqué qu'en cas de propagation du virus A/H1N1 dans le milieu scolaire il y aura fermeture des écoles, alors que les cours seront dispensés à distance. La Fédération nationale des associations des parents d'élèves présidée par Hadj Delalou semble, quant à elle, croire aux assurances données par la tutelle. «Le ministère de l'Éducation a tout mis en place avec le ministère de la Santé pour faire face à la propagation de ce virus dans les écoles. De plus un plan est mis en place pour garantir les études à distance», a affirmé M. Delalou.

M. A.



Ph/Amine CH/Midi Libre

Les cours suspendus pour une semaine dans trois classes à Ain Témouchent

Afin d'éviter la propagation de l'épidémie, le ministère de l'Éducation nationale a procédé depuis la découverte des six élèves qui ont contracté le virus H1N1, à la fermeture de quatre classes, dans la wilaya de Ain Témouchent, où sont scolarisés ces derniers, pour une durée de 7 jours. Un communiqué rendu public hier, par le département de Benbouzid se veut rassurant pour les parents d'élèves quant au suivi rigoureux de ce dispositif.

Le même document précise qu'un dispositif est mis en place par le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec le ministère de Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dès le mois de septembre 2009. Ce dernier consiste en la prise en charge médicale immédiate des cas déclarés, le contrôle de l'ensemble des élèves et enseignants, et la fermeture de la classe pendant 7 jours correspondant à la durée de contagiosité. Cependant, en cas de confirmation de la grippe A/H1N1 dans 3 classes d'une même école, cette dernière est immédiatement fermée pendant 7 jours.

M. A.

LE VIRUS H1N1 S'INVITE À L'ÉCOLE

Un sérieux casse-tête pour Benbouzid

PAR SADEK BELHOCINE

Ce qui était redouté et attendu est arrivé. La grippe porcine fait son entrée à l'école. Aux six cas enregistrés à Beni-Saf dans deux établissements de la ville la semaine dernière, traités avec célérité par les structures de santé de la ville, six autres cas dans les mêmes établissements scolaires ont été décelés et les élèves atteints ont été admis à l'hôpital pour suivre un traitement contre cette maladie pernicieuse. Les assurances du ministère de la Santé consistant à

dire que les six enfants de Beni-Saf ont été en contact direct avec la cas confirmé la semaine dernière à son retour de France, plus qu'elles n'apportent de réponses, posent un certain nombre de question. Le ministère avait, depuis l'apparition des premiers cas dans le monde, décidé de mettre en œuvre les mesures sanitaires préventives, notamment celles qui visent à limiter les risques d'importation du nouveau virus en Algérie et de détecter le plus précocement possible l'arrivée sur le territoire des premiers cas d'infection humaine pour mettre en place les pre-

mières mesures et stopper ou ralentir la transmission. Et en premier lieu, il est à se demander si le système d'alerte installé dans les structures aéroportuaires et au niveau des frontières du pays sont efficaces et remplissent leurs rôles. Le ministère de la Santé s'est gargarisé de la mise en service de caméras thermiques, censées être la panacée pour barrer le passage au porteur du virus H1N1. Il est évident que cet aspect comporte des failles et qu'il faut voir plus loin. Plutôt rassurant est cet autre communiqué du même département qui affirme, récemment, que les moyens nécessaires à la lutte contre cette épidémie sont disponibles en Algérie et toutes les mesures nécessaires seront prises au moment opportun. N'est-il pas propice d'employer maintenant tous les moyens nécessaires à la lutte contre la propagation de cette maladie qui se moque des frontières.

Les millions de dose de vaccin contre la

grippe A H1N1, commandé par le département de Barkat ne sont pas toujours là et au moment où le besoin se fait sentir. Les premiers départs pour les Lieux Saints de l'Islam sont pour bientôt et les futurs hadjis se déplaceront à la Mecque, sans avoir été vacciner, en Arabie Saoudite, un pays où la grippe porcine se propage à une vitesse vertigineuse. Ce calme et cette sérénité des garants de notre santé sont contredits par la propagation de la maladie dans certaines régions du pays et qui commence à toucher la population la plus vulnérable, les enfants et qui plus est, dans des lieux qu'ils fréquentent tous les jours, les écoles.

Les quatre jours de vacances prévus au début de la semaine prochaine viennent à point nommé pour le département de Benbouzid à même de lui permettre d'envisager les mesures à prendre pour lutter contre cette maladie.

S. B.

SELON L'OMS

Des «milliards de doses» vont manquer pour la vaccination

«Des milliards de doses vont manquer pour protéger la population des pays pauvres contre la grippe A H1N1 dans le cadre du programme de vaccination soutenu par l'Organisation mondiale de la santé», a prévenu Margaret Chan, directrice de l'OMS.

RÉACTION À CHAQUE NOUVEAU CAS

L'entourage sous haute surveillance

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Dès l'apparition des premiers cas de grippe porcine en Algérie, le ministère de la Santé a mis en place un plan national de préparation à une pandémie. Dans ce programme, la prise en charge du malade et des personnes ayant été en contact avec lui est minutieusement détaillée. Selon le Pr Mesbah Smail, épidémiologue à l'hôpital des maladies infectieuses El Kettar, «dès la détection et la confirmation d'un cas de grippe porcine chez un individu, les personnes ayant été en contact avec lui sont prises en charge. Bien sûr lui-même est pris en charge via une hospitalisation et un isolement dans une structure de santé de référence et spécialisées. Les personnes entrées en contact sont mise sous antiviraux, le Tamiflu en l'occurrence, et cela pendant 10 jours à raison d'un comprimé par jour». Les cas confirmés prennent ce médicament durant 5 jours. Sur le plan national ce volet est bien

décortiqué. Comme expliqué par le Pr Mesbah, il est prévu dans ce cas de rechercher des cas de grippe à virus A[H1N1] chez les sujets contacts, de les informer sur le risque encouru et de la conduite à tenir. Un suivi quotidien des sujets contacts sera effectué pendant 7 jours.

En cas d'apparition d'un syndrome gripal avec toux, fièvre supérieur à 38°C et/ou dyspnée, la cellule de crise auprès de la DSP est informée et cette dernière prendra éventuellement la décision de transférer le malade vers l'hôpital de référence et de le considérer comme un cas «possible» de grippe à virus H1N1 avec toutes ses implications. Selon le Pr Mesbah, les sujets contacts doivent, en plus du traitement préventif, observer les mesures de prévention relatives à l'hygiène car les symptômes n'apparaissent que 4 jours après la contamination par le virus. Dans ce volet, plusieurs recommandations sont émises pour éviter une éventuelle

contamination. Éviter tout contact étroit avec des gens qui ne semblent pas bien portants et qui présentent de la fièvre et une toux, se laver les mains à l'eau et au savon fréquemment et soigneusement, avoir une bonne hygiène de vie, à savoir dormir suffi-

samment, s'alimenter correctement et conserver une activité physique, en sont les principales. En cas de suspicion de grippe, il est vivement recommandé de rester chez soi et d'éviter de se rendre sur le lieu de travail, l'école ou à des rassemblements.

T. L.

Apparition des premiers cas

L'apparition des premiers cas de grippe porcine dans le monde remonte au mois de mars dernier. Ceux-ci ont été déclarés au Mexique et ensuite aux États-Unis d'Amérique. Au 26 avril 2009, le gouvernement des États-Unis avait notifié 20 cas, confirmés en laboratoire, d'infection humaine par le virus H1N1 de la grippe porcine. A la même date, le gouvernement du Mexique avait notifié 18 cas, confirmés en laboratoire.

Le samedi 25 avril, sur l'avis du Comité d'urgence de l'OMS, appelé dans le cadre du Règlement sanitaire international, le Directeur général a décidé que les événements actuels constituaient une urgence de santé publique de portée internationale.

L'Algérie a enregistré son premier cas de grippe porcine, le 20 juin, soit quatre mois après l'apparition de la maladie dans le monde. Le premier cas était une ressortissante algérienne arrivée quatre jours auparavant à Alger à bord d'un vol de la compagnie Lufthansa en provenance de Miami via Francfort (Allemagne), en compagnie de ses deux enfants. En quatre mois, le nombre de cas s'est multiplié pour atteindre 63, il y a deux jours.

T. L.

14^E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU LIVRE

BOUTEFLIKA DONNE LE COUP D'ENVOI

Accompagné de plusieurs membres du gouvernement, dont le Premier ministre Ahmed Ouyahia, le président de la République a procédé hier à l'inauguration du Salon international du livre d'Alger (Sila).

PAR KAMAL HAMED

Cette quatorzième édition de la plus grande manifestation culturelle de cette rentrée a la particularité, cette année, d'avoir élu domicile sous un chapiteau installé sur l'esplanade du Complexe olympique Mohamed Boudiaf alors qu'habituellement elle est organisée à la Safex, aux Pins maritimes. Abdelaziz Bouteflika a, en la circonstance, visité plusieurs stands où il a reçu des explications de la part des exposants. Le stand de la Palestine, dont les organisateurs l'ont dénommé «pavillon El Qods», en référence à la Ville Sainte qui subit les affres du sionisme, a été le premier stand visité par le chef de l'Etat



Le Président de la République écoutant les explications de la ministre de la Culture.

Ph / F. Boudiaf

Abdelaziz Bouteflika, dont la tournée des stands a été brève. Il a par la suite fait une halte au stand de la maison d'édition française Gallimard, dont les responsables lui ont présenté une variété de livres exposés. Dans le stand de l'Office des publications universitaires (OPU) et après avoir écouté des explications sur les activi-

tés de cet office, le président de la République a voulu savoir si les activités de l'office sont consacrées exclusivement aux étudiants. Dans deux autres stands, en l'occurrence Alpha et l'ANEP, le chef de l'Etat s'est enquis de la préférence des lecteurs concernant la langue. Les responsables de la maison d'édition Alpha ont alors expli-

qué au Président qu'au niveau de la capitale le lectorat est surtout francophone contrairement aux régions de l'intérieur du pays où il y'a un net penchant pour les livres en langue arabe. Au stand de l'ANEP, qui a mis en exposition 450 titres, il a été précisé au chef de l'Etat que le lectorat se recrute dans les deux langues. Bouteflika a

ensuite visité trois autres stands réservés à des maisons d'édition du Liban et d'Arabie saoudite, avant de quitter les lieux. Notons que cette 14^e édition, qui s'étalera jusqu'au 6 novembre prochain, connaît la participation de 343 éditeurs, dont 123 Algériens. Ces éditeurs, qui représentent 25 pays, exposent quelque 120.000 titres.

K. H.

La colère de Khalida Toumi

La ministre de la Culture était hier dans tous ses états. En marge de l'inauguration par le président de la République de la 14^e édition du Salon international du livre d'Alger, Khalida Toumi a fustigé ceux qui ont émis des critiques contre cette manifestation culturelle. «Il faut se taire, il faut avoir honte» a-t-elle martelé dans une déclaration aux journalistes. La ministre a indiqué avoir souhaité que l'on se pose les vraies questions, à l'exemple de celle relative au nombre des maisons d'édition algériennes ayant pris part à cette manifestation.

CE PROJET EST ÉTUDIÉ AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Une centrale d'achat pour aider les éditeurs

PAR MEROUA TOUAHRIA

Rachid Hadj Naceur, directeur des livres au ministère de la Culture a révélé hier qu'un projet est en cours de discussions pour aider davantage les éditeurs nationaux. Selon ce responsable, une proposition est en cours de discussions, pour la création d'une centrale d'achat avec les éditeurs. «Nous pensons à la création d'une centrale d'achat avec les éditeurs. Ce sera mis en application petit à petit». C'est en ces termes que s'est exprimé hier le directeur des livres au niveau du département de Khalida Toumi sur les ondes de la Chaîne III. Cette centrale devrait permettre aux éditeurs de distribuer leurs productions sur tout le territoire national. Interrogé sur l'exportation, du livre algérien, Rachid Hadj Naceur expliquera qu'il est exportable mais peu. « Il y a un problème de circuit

interne de distribution. Réglons d'abord ce problème», a-t-il souligné. Ainsi, cette centrale d'achat devrait régler ce problème épineux. Interrogé sur les raisons de la volonté du ministère d'organiser lui-même le Salon international du livre d'Alger, Rachid Hadj Naceur a déclaré : «Le salon est revenu à juste titre au ministère». Ceci, sans toutefois donner les motivations de ce transfert.

En effet, c'est la première fois que le ministère organise cette manifestation qui était jusqu'à présent sous tutelle de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP). A ce sujet, la 14^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila) a débuté hier et ouvrira ses portes au public aujourd'hui, pour se poursuivre jusqu'au 6 novembre prochain. Sa tenue au niveau de l'esplanade du Complexe olympique du 5-Juillet ne devrait comporter aucun désagrè-

ment. « La sécurité est entièrement assurée, le salon ne fermera pas ses portes le vendredi ni le jour de match. Nous avons pris les dispositions pour qu'il n'y ait pas de dérapages», a assuré le directeur des livres. Pour ce qui est des moyens de transport, il a affirmé : « Les dispositions nécessaires ont été prises avec l'Etusa pour assurer des navettes jusqu'au salon », a souligné l'invité de la rédaction.

Interrogé sur l'existence de la censure lors de ce salon, Rachid Hadj Naceur, directeur des livres au ministère de la Culture, a déclaré : « Comme chaque année et comme dans tous les pays, à l'occasion de foires ou d'importations, un regard est obligatoire sur tout ce qui rentre comme livres. Pour le Sila, nous recevons au préalable les listes des ouvrages à exposer. Une commission étudie les listes. Cette année, le travail s'est fait très vite.

Nous avons évité les erreurs du passé. Les ouvrages interdits ont été arrêtés avant la sortie de leurs pays d'origine». Tout en précisant que les éditeurs n'ont pas été gênés par cette procédure, il a ajouté : «Chez les pays voisins, cela se fait sans soulever la moindre remarque alors que chez nous, c'est un peu particulier».

Le choix des livres pouvant être exposés se fait sur la base d'un décret qui précise les domaines touchés par l'interdiction. «Les livres interdits sont ceux qui ne répondent pas aux critères : soit ils font l'apologie du terrorisme, ou bien ne correspondent pas à nos valeurs, ou encore portent atteinte à nos institutions. Il y a cinq ou six points énumérés dans le décret qui nous indique la marche à suivre», a encore précisé Rachid Hadj Naceur.

M. T.

A L'ISSUE DE LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ETAT BRITANNIQUE À LA DÉFENSE EN ALGÉRIE

Signature d'un accord de coopération militaire et technologique entre les deux pays

PAR YOUNES DJAMA

Le secrétaire d'Etat britannique à la Défense, M. Bob Eynsworth a quitté hier Alger après une visite officielle de deux jours dans le cadre de la coopération militaire algéro-britannique.

M. Eynsworth a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, M.

Abdelmalek Guenaïzia. Auparavant, M. Eynsworth avait été reçu par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. A l'issue de l'audition que lui a accordée le chef de l'Etat, le secrétaire d'Etat britannique à la Défense a indiqué que son pays œuvre à élargir davantage la coopération avec l'Algérie dans divers domaines. « Nous œuvrons à élargir notre coopération avec l'Algérie dans divers domaines, notamment les relations politiques, l'énergie et

la lutte contre le terrorisme », a déclaré M. Eynsworth.

Qualifiant l'Algérie de partenaire «important», le secrétaire d'Etat britannique à la Défense a relevé que les deux pays coopèrent également dans le domaine militaire.

A cet effet, il convient de signaler qu'un accord de coopération en matière de défense a été signé entre le gouvernement algérien et celui du Royaume-Uni de Grande-

Bretagne et d'Irlande du Nord. Pour rappel, le secrétaire d'Etat britannique à la Défense M. Bob Aynsworth avait été reçu lundi à son arrivée à Alger par le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, M. Abdelmalek Guenaïzia, au siège du ministère de la Défense nationale. Les discussions entre les deux parties ont porté sur « les moyens de coopération militaire et technologique entre les deux pays ».

Y. D.

AÏN DEFLA, APW

Les élus FLN et RND demandent le départ du président

Depuis le 22 juin dernier à ce jour, l'APW n'a pas siégé. La crise a éclaté au grand jour, lorsque sur les 43 élus, 37 ont annoncé leur refus de travailler avec M. Nadjem président et ont demandé la démission pure et simple de ce cahier. Au cours de la séance, les élus ont dénoncé les agissements néfastes du président : (APW devenue "bien personnel" incitation à la zizanie et à la division). Cette affaire n'est pas restée sans suite, puisque le 16 octobre, M. Hanoufa, sénateur et président du groupe FLN, parti majoritaire au sein de l'APW, demande dans un communiqué dont copie a été remise à la presse le départ du président et son exclusion du parti. Le 20 octobre, à son tour, le groupe des élus du RND se solidarise avec le FLN et demande le limogeage du président. Mais en attendant les décisions des hauts responsables, l'APW est vacante depuis le 22 juin.

C. E. M.

BECHLOUL (BOUIRA)

Six élus retirent leur confiance au P/APC

Dans une assemblée rendue publique, six membres élus de la commune de Bechloul ont décidé après leur réunion de travail et de concertation, de retirer leur confiance au président de la commune de Bechloul distante de quelque 23 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira. Les griefs retenus par les six membres élus contestataires sont la mauvaise gestion, les prises de décisions unilatérales sans avoir à consulter tout le staff de la municipalité, ne pas répondre aux doléances des citoyens etc. A noter que le P/APC contesté est un élu du parti RCD, alors que les six membres élus sont : un du parti FLN, deux du parti RND et trois d'obédience FNA. A signaler qu'un membre RND se trouvant à l'étranger a signé par procuration devant un huissier de justice. Avec ce blocage, voilà une situation qui va aggraver le vécu des citoyens qui souffrent déjà de problèmes multiples tels que le manque en alimentation d'eau potable, de gaz naturel, de crise de logement etc.

T. H.

PROTESTATION À CHABET EL AMEUR (BOUMERDES)

Les citoyens passent la nuit devant le siège de l'APC

Les manifestants du village Matousa, dans la localité de Chabet El Amer, dans la wilaya de Boumerdes ne décollèrent pas. En effet, ils sont montés au créneau pour la deuxième journée consécutive contre les conditions de vie dans lesquelles ils vivent depuis des années. Ils ont même passé la nuit d'avant-hier dans la cour jouxtant le siège de l'APC et ont interdit tout mouvement au P/APC durant, également, toute la journée et la nuit d'avant-hier. Le mouvement ne s'arrête pas là, car au moment de la fermeture de cette route, les protestataires maintiennent toujours le blocage de l'APC. Et ils ont encore bloqué la route nationale 68 au niveau de la sortie ouest de la commune. Cet axe aurait été ouvert en milieu de la journée d'hier pour le passage d'une délégation de wilaya. A en croire les propos d'un manifestant, rencontré hier sur les lieux, le mouvement continuerait jusqu'à la satisfaction de leurs revendications qui sont, entres autres, l'amélioration du cadre de vie, le revêtement de la route du village, la reconstruction du pont effondré en 2004, et la réalisation d'une antenne APC dans le village. Les protestataires ont tiré à boulets rouges sur leurs élus, notamment, le P/APC, exigeant mordicus de ces derniers l'amélioration de leur cadre de vie.

T. O.

DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE LA NOUVELLE POLITIQUE PÉNALE

Baisse de 30% pour le terrorisme et de 5,53% pour la criminalité

Depuis le début de l'application de la politique de la réconciliation nationale, le terrorisme a connu «une baisse considérable de 30% entre 2006 et 2008».

PAR SADEK BELHOCINE

Ces statistiques ont été fournies, lors d'un entretien à l'APS, hier, par le directeur des affaires pénales et des grâces au ministère de la Justice, Mokhtar Lakhdari qui juge le terrorisme «non circonscrit» dans certaines régions (Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Tipasa, Aïn Defla et Jijel). Autres statistiques livrées, par le responsable du ministère de la Justice : En trois ans, de 2006 à 2008, «le taux de la criminalité a été réduit de 5,53%». Ces dernières statistiques sont le fruit, selon lui, «de la politique pénale mise en œuvre en Algérie». Dans un entretien à l'APS, à la veille de l'ouverture de l'année judiciaire, Mokhtar Lakhdari estime que cette politique a montré son «efficacité» et a contribué «à réduire la criminalité», faisant ressortir une baisse «significative» des infractions ciblées par le nouveau dispositif juridique, telles que les vols et l'émission de chèques sans provision. Cependant, le responsable du département de Tayeb Belaïz, laisse entendre que la politique pénale mise en œuvre à elle seule ne peut endiguer le phénomène de la criminalité. Il estime que «l'efficacité de toute politique pénale dépendait des mesures qui l'accompagnent aux plans social et économique pour prévenir la criminalité et réduire les facteurs de délinquance», soulignant que la petite et moyenne criminalités qui évoluent principalement dans les zones urbaines (Alger, Oran et Annaba), ont été dominées par les vols (51.077 infractions en 2008), suivies par les atteintes à l'intégrité corporelle (26.445 infractions en 2008). Il explique cette catégorie de criminalité par les facteurs traditionnels de délinquance, et met en cause aussi les problèmes liés à la gestion de nos villes qui a, selon lui, «contribué grandement



La Cour suprême.

dans l'aggravation du problème». Parlant de la corruption et de la criminalité liées aux activités économiques et commerciales, qui se manifestent à travers les infractions relatives à la loi sur la concurrence (98.481 infractions en 2008), celles relatives à la loi sur la protection du consommateur (50.641 infractions en 2008), celles relatives à la loi sur le change (1269 en 2008), les émissions de chèques sans provision (11.117 infractions en 2008) et, enfin, la corruption qui a enregistré 807 infractions au cours de la même année, il explique que ce phénomène touchait à la transparence de la vie économique et à l'intégrité des agents publics. Plus précis. Il indique que ce genre d'infractions était la conséquence de la transition économique, s'alarmant du fait que ce type de criminalité tend à

prendre de l'ampleur «surtout par le fait qu'il bénéficie de connivence d'agents de l'Etat pour prendre racine dans des secteurs publics stratégiques (secteur bancaire, marchés publics)». Abordant la criminalité organisée, autre phénomène qui tend à prendre de l'ampleur, le directeur définit cette dernière qui implique des groupes organisés qui se répartissent des rôles et se déploient au niveau transnational (trafiquants de stupéfiants, contrebande de diverses marchandises, trafic de migrants) et relève qu'elle sévit notamment dans les zones frontalières et, en particulier, dans les régions de Tlemcen, Bechar, Tamanrasset et Tébessa, soulignant la nécessité de la conjugaison des efforts aux plans régional et international, pour son éradication.

S. B.

159 textes législatifs promulgués depuis 1999

La révision du système législatif national a vu la promulgation de 159 textes dont 41 à caractère législatif, 13 décrets présidentiels et 58 décrets exécutifs depuis le début de la réforme de la justice en 1999. L'arsenal juridique national sera renforcé dans les prochains mois par plusieurs textes législatifs qui sont en phase de finalisation, a-t-on appris, hier. Dans une déclaration à l'Agence algérienne de presse APS, M. Mokhtar Lakhdari, directeur des Affaires pénales et des grâces a indiqué que la révision du système législatif se fixait comme objectif d'adapter la législation nationale aux exigences de l'évolution socio-économique du pays et d'adopter les normes internationales notamment celles liées aux droits de l'Homme en vue de leur adaptation avec les engagements internationaux de notre pays. La priorité a été accordée au système juridique chargé de l'encadrement des libertés et droits fondamentaux et à l'amélioration du système judiciaire à même de faciliter l'accès à la justice. Pour ce faire, il a été procédé à l'amendement des codes pénal, de procédure pénale et de procédure civile ainsi que la loi relative à l'assistance judiciaire. Les amendements introduits visent, entre autres, à faciliter au citoyen l'accès à la justice à la faveur de mesures simplifiées, claires et à moindre coût.

C. K.

DANS LE CADRE DE LA LUTTE PRÉCOCE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Un centre de dépistage gratuit en janvier 2010

PAR AMEL BENHOCINE

Afin de faire face à l'augmentation alarmante des personnes atteintes du cancer du sein qui touche près de 7.000 femmes et cause 3.500 décès par an en Algérie, le premier centre spécialisé en dépistage du cancer du sein ouvrira ses portes à partir de janvier 2010. Un diagnostic de cette pathologie (mammographies) est ainsi assuré gratuitement par des imageurs et oncologues du centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, au profit des femmes, âgées entre 40 et 70 ans, invitées par les APC de leurs localités respectives. «Cette unité pilote de dépistage du cancer du sein, sise à Sidi Mhamed à Alger, touchera premier lieu les 17.000 résidentes de cette localité en attendant la généralisation

de l'opération à travers les autres communes et localités d'Alger» a souligné, hier à Alger, le Pr. Salah Eddine Bendib, chef de service d'imagerie médicale au CPMC, au Forum d'El Moudjahid. S'agissant des autres wilayas, il a affirmé que l'opération de dépistage sera assurée par les quatre centres d'imagerie existants déjà, notamment, à Jijel, Constantine, Maghnia et Laghouat, et ce, en attendant la réception des infrastructures en cours de réalisation. Ceci dit, les femmes aux diagnostic positifs seront transférées directement au CPMC pour des cures de chimiothérapie et autres interventions chirurgicales pour ablation du sein ou de la tumeur. Cependant, le Pr Bendib estime qu'il est primordial d'avoir des centres de dépistage

gratuit à la charge de l'Etat, au lieu d'investir dans des soins directs qui coûtent très cher et qui n'assurent pas la guérison des malades. «Il faut cultiver la prévention primaire car on reçoit souvent des femmes avec des cancers au stade final où l'on peut rien faire», a-t-il dit. Il faut dire que l'ouverture de ce centre allégera, en quelque sorte, le CPMC qui n'aura dorénavant que les soins directs à accomplir. En outre, la caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), rappelons-le, compte également lancer à partir de 2010 une campagne de dépistage du cancer du sein à l'intention des femmes assurées sociales. En effet, considéré comme la première cause de mortalité chez la femme, le cancer du sein peut être guéri s'il est diagnostiqué à temps.

A. B.

LE DG DE LA COMPAGNIE AÉRIENNE SPANAIR L'A ANNONCÉ HIER

La nouvelle ligne Alicante-Oran à partir du 1^{er} novembre

La compagnie aérienne ibérique Spanair inaugurer sa nouvelle ligne aérienne, Alicante-Oran, le 1^{er} novembre prochain à raison de deux vols par semaine, les dimanche et jeudi.

PAAR YOUNES DJAMA

L'annonce en a été faite, hier, par le directeur général de Spanair Algérie, Reda Benyounes, lors d'un point de presse conjoint organisé à Alger avec Ferre Ramon, directeur des ventes au sein de la compagnie aérienne ibérique. Le choix porté sur El Bahia n'est pas du tout fortuit. En effet, seconde ville du pays en termes d'habitants (2 millions pour la seule métropole), Oran, de par son importance commerciale, industrielle, spécialement dans les domaines métallurgique et pétrolier, en plus de sa tradition de ville universitaire, est considérée comme étant « une ville de grand intérêt ». Le vol Alicante-Oran, d'une heure de trajet, coûtera 17.700 DA TTC (tarif promotionnel), précisent les deux responsables qui promettent que la compagnie bénéficiera dans le futur de plus de rotations. « Avec cette nouvelle route aérienne, Spanair renforce son plan stratégique d'augmenter les connexions entre l'Espagne et le Maghreb », affirment les responsables de la compagnie en précisant que l'échange économique entre nos deux pays « motive l'intérêt de Spanair pour le marché algérien ». Quant au profil de la clientèle devant être transportée sur la ligne Alicante-Oran, les responsables de la compagnie indiquent qu'elle est majoritairement familiale et d'affaires, soit la même que celle voyageant sur les lignes



Spanair déploie ses ailes dans le ciel algérien.

PH/D. D. R.

Barcelone-Alger et Palma de Majorque-Alger. En abordant le marché algérien, les conférenciers ont qualifié ce dernier de stable voire de « primordial » pour la compagnie qui compte élargir l'offre de connexions entre l'Algérie et l'Espagne pour les prochains mois. Les responsables se sont dit, d'autre part, « très satisfaits » du contrat d'assistance escale signé avec la compagnie nationale Air Algérie dans le domaine du Handling, et à la faveur duquel Air Algérie va assister la Spanair au niveau des points d'enregistrement, d'embarquement, de déchargement des bagages, soit tout ce qui touche à l'assistance aéroportuaire. Un test « réussi » a même été réalisé récemment à l'occasion de la visite d'une délégation d'hommes d'affaires catalans. Notons que Spanair, qui dispose d'une flotte de 45 appareils, a également acquis des droits de trafic supplémentaires à Alger. Depuis juillet 2007, Spanair qui relie

Barcelone à Alger avec un vol quotidien, a déjà transporté plus de 100.000 passagers à la fin 2009, se félicitent les responsables ajoutant, en outre, que la compagnie a relié pour la première fois cet été, de juin à septembre, Palma de Majorque à Alger avec deux fréquences hebdomadaires dont ont bénéficié 4.400 passagers. « Cette opération sera renouvelée pour l'été 2010 », promet-on. Amplifier et consolider la ligne Barcelone et le reste de l'Espagne avec la majorité des villes européennes, augmenter les « routes » sur l'Afrique, et enfin, lancer dès 2011 des vols intercontinentaux avec le continent américain, sont les défis futurs de la compagnie aérienne espagnole, soulignent les conférenciers qui mettent en évidence la devise de la compagnie, à savoir « une meilleure qualité de service et de la ponctualité ».

Y. D.

DES HOMMES D'AFFAIRES À LA 4^E SESSION DU FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-ITALIEN

Les Transalpins veulent dépasser 200 millions d'investissement en Algérie

PAR AMAR AOUIMER

Plus de 200 millions d'euros ont été consacrés, par les Italiens, pour leur participation à la privatisation des entreprises algériennes tandis que 10 millions d'euros d'investissements déclarés ont été comptabilisés dans l'industrie et le transport, a notamment affirmé le directeur de l'institut du commerce extérieur italien (ICE), Samuel Porsia à l'ouverture du forum d'affaires algéro-italien organisé hier à l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex). Le directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Chami, a déclaré lors de cette rencontre que « l'Algérie est devenue une destination naturelle et importante de l'Italie » en présence de Son Excellence Giampaolo Cantini, ambassadeur d'Italie à Alger de Mohamed Bennini, DG d'Agex, et de Marini Sergio, président de la Chambre de commerce italo-arabe et des opérateurs économiques des deux pays. Chami a mis en relief l'excellence des relations économiques et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie qui ne cessent de s'accroître, ainsi que le partenariat posi-

tif se développant au fil des ans par le biais des rencontres d'affaires et des visites d'entrepreneurs, notamment à travers les expériences et le savoir-faire des PME créatrices de richesse et d'emplois, et qui sont nombreuses et performantes en Italie. « L'Italie est le premier partenaire économique de l'Algérie en termes de volume global des échanges commerciaux » en précisant que le partenariat stratégique liant l'Algérie et l'Italie depuis de longues années est au summum de son évolution. Chami a rappelé que la présence des opérateurs économiques transalpins et de l'ambassade et du consulat italien qui n'ont jamais fermé leurs portes en Algérie dans les moments les plus difficiles de son histoire. C'est la raison pour laquelle l'Italie est devenu un partenaire privilégié de l'Algérie où deux gazoducs lient les deux pays alors que le niveau de la coopération algéro-italienne doit se traduire, selon lui par une consolidation concrète en termes d'échanges commerciaux et d'investissements productifs italiens qui sont déjà assez importants en Algérie. Le représentant de la CACI a souligné que « l'Algérie souhaite que l'Italie nous aide à diversifier notre économie et sortir de la dépendance

des hydrocarbures dans un cadre de partenariat et gagnant-gagnant afin de développer la production industrielle et se soustraire à la mono exportation des hydrocarbures (98%) ». Bien que le président de la Chambre de commerce italo-arabe, Marini Sergio ait formulé des propositions aux pouvoirs publics en Algérie concernant les mesures gouvernementales relatives aux investissements afin d'attirer le maximum d'investisseurs italiens, Chami a insisté notamment sur les enjeux et les atouts du programme quinquennal de la relance économique de la période 2009-2014 et les opportunités d'investissements et de marché offertes aux opérateurs économiques. Il a exhorté les hommes d'affaires italiens et les opérateurs économiques algériens à se rapprocher pour dénicher et examiner les pistes et les créneaux des échanges commerciaux et de partenariat. Enfin, Sergio a également abordé les actions de coopération développées par la Chambre de commerce italo-arabe entre l'Italie et les pays arabes, en général, et l'Algérie en particulier. Le volume des échanges commerciaux est ainsi estimé à 27,5 milliards d'euros en 2008.

A.A.

EN DÉPIT DE LA HAUSSE DE SA PRODUCTION

Les bénéficiaires de BP en chute

Les bénéficiaires du géant pétrolier britannique BP ont enregistré une chute en dépit d'une nette progression de sa production d'hydrocarbures. Dans un communiqué rendu public, hier, le groupe précise que son bénéfice net part du groupe avait chuté de 34%, sur le trimestre écoulé, à 5,336 milliards de dollars, pour un chiffre d'affaires total en baisse de 37% à 67,9 milliards. Le bénéfice net hors effets de stocks a reculé encore plus fortement sur la même période, s'effondrant de 50% à 4,981 milliards. Pourtant, la production de pétrole et de gaz a progressé de 6,9%, à 3,917 millions de barils équivalent pétrole par jour (mbep/j). Cette progression s'explique notamment par « l'absence de cyclones » qui auraient pu perturber la production des installations pétrolières dans le Golfe du Mexique, comme c'est généralement le cas entre juillet et septembre, a expliqué le groupe. Toutefois, les bénéfices de la branche exploration et production ont pâti de la chute des cours du pétrole brut par rapport à l'an dernier, de même que la branche raffinage a subi l'impact d'un "environnement affaibli, avec des marges mondiales deux fois moindres qu'au troisième trimestre 2008". La marge de raffinage a en effet chuté à 3,42 dollars par baril en moyenne, contre 8,03 dollars un an plus tôt. Les cours du pétrole avaient atteint des records historiques en juillet 2008, à plus de 147 dollars le baril. Actuellement, le baril évolue autour des 80 dollars.

A LA FAVEUR D'UN CONTRAT SIGNÉ AVEC ANADARKO

Sonatrach réalisera des installations gazières avec l'italien Bonatti

Le groupement Sonatrach et Anadarko a signé, hier, à Alger avec la société italienne Bonatti un contrat de réalisation d'ouvrages de transport de gaz dans le champ El Merk situé à 350 km au sud-ouest de Hassi Messaoud. Les documents ont été paraphés par les représentants des trois sociétés en présence du P-DG de Sonatrach Mohamed Meziane. Aux termes de ce contrat, Bonatti se chargera de la réalisation de trois lignes de transport de pétrole, de gaz et de condensat pour un montant de 149,7 millions de dollars. Le développement de ce gisement, prévu en 2012, permettra à Sonatrach et à son associé américain de produire 135.000 barils/jour de pétrole, 150.000 barils de condensat et 30.000 barils de GPL, selon les précisions de M. Meziane. Le projet de développement du champ El Merk a été scindé en sept lots, dont six ont été attribués suite à un appel d'offres, alors que le septième (lot n°2) concernant la réalisation d'ouvrages de transports de gaz est revenu à l'italien Bonatti, a-t-il ajouté. « C'est un projet assez complexe, très diversifié, d'où la décision prise de le réaliser en sept lots pour mieux intégrer le suivi du projet par le groupement Sonatrach-Anadarko et également maîtriser ses coûts », a-t-il dit.

I. A.

SANTÉ PUBLIQUE

Baisse des cas de leishmaniose en 2008

La leishmaniose a reculé en 2008 après avoir connu un pic en 2005, a indiqué la Direction de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

PAR SADEK BELHOCINE

De 30.227 cas en 2005 elle est descendue à 8.442 cas en 2008, a déclaré, hier, à l'APS, Djamel Slimi, le chargé du programme de lutte contre les maladies transmises à l'homme par les animaux, rappelant que le programme national de lutte contre les zoonoses transmises à l'homme par les animaux mis en place par l'Etat et le plan d'action de lutte contre la leishmaniose en collaboration avec tous les secteurs ont permis de réduire cette incidence nationale à 43,91 cas pour 100 000 habitants en 2006 et à 19,28 cas en 2007. Selon ce responsable, certaines wilayas telles que Biskra et Batna qui comptaient parmi les plus touchées par la leishmaniose au niveau national ont enregistré une baisse importante de cette maladie grâce à l'action des autorités locales et la conjugaison des efforts de tous les secteurs, soulignant que l'objectif de ce plan d'action est de réduire d'ici fin 2010 d'au moins 50% l'incidence nationale de la leishmaniose. Déplorant que d'autres wilayas telles que Bechar Laghouat et Naama qui ont enregistré une baisse de l'incidence nationale ont connu de nouveau une remontée de l'incidence nationale en 2008-2009, due, explique-t-il au manque d'application des directives du plan d'action mis en place, Djamel Slimi explique que la deuxième phase du plan d'action de lutte contre la leishma-

niose vise des opérations d'aspersion d'insecticides afin de conforter les efforts déployés lors de la première phase du plan qui a démontré son efficacité par une diminution de l'incidence de la maladie dans plusieurs wilayas telles que Biskra, Batna, Médéa et Saida.

Pour donner plus d'efficacité à ce plan, le chargé du programme de lutte contre les maladies transmises à l'homme par les animaux, compte essentiellement sur l'aide de la population locale concernée par les opérations d'aspersion d'insecticides en collaboration avec les équipes techniques qui vont sensibiliser les citoyens sur le danger de cette maladie.

Les atteintes de la leishmaniose viscérale sont parfois mortelles alors que la leishmaniose cutanée est pénible et comporte des préjudices esthétiques non négligeables.

Selon Djamel Slimi, la préparation de l'aspersion a commencé, le 1er septembre 2009 et s'étale jusqu'au 31 octobre par le recueil des données épidémiologiques de la maladie, l'élaboration d'une étude de la bio-écologie du vecteur: période et lieu d'agressivité aires de repos, et l'étude de la sensibilité du vecteur aux moyens chimiques.

Rappelant que l'Etat a consacré des moyens organisationnel, législatif et technique ainsi que des ressources humaines et a mis en place un agenda national des séminaires et journées d'études sur les activités en relation avec la lutte contre la leishmaniose, une zoonose transmise à l'homme par la piqûre d'un insecte hématophage, le phlébotome, lequel s'infecte en se nourrissant sur le rat des sables et le rat des champs, principaux réservoirs de ces parasites. S.B.



2^E SESSION CRIMINELLE À ANNABA

Inquiétante recrudescence de la violence

PAR RAFRAF MOHAMED

Parmi les 88 affaires inscrites au programme de la 2e session criminelle, qui a débuté le 18 du mois en cour, les crimes et les délits contre les personnes caracolent en tête de liste avec plus de 50% des dossiers inscrits. Les meurtres commis en flagrant délit ou prémédités, ainsi que les affaires de coups et blessures volontaires dominent largement. Les atteintes aux biens, arrivent en deuxième position et touchent particulièrement le secteur public où se sont multipliés corruption et détournement des deniers de l'Etat. Mais le plus inquiétant reste cette recrudescence inquiétante de la criminalité à caractère de violence contre les personnes, que la ville de Sidi-Brahim enregistre intramuros cette année. D'ailleurs, les statistiques sont édifiantes à ce sujet puisque selon les communiqués des services de sécurité (Gendarmerie et

Police), il aurait été enregistré une hausse de 15% concernant la délinquance, impliquons des mineurs ceci par rapport à l'année 2008. "Les vols avec violence et agression physique sont devenus monnaie courante, en dépit des efforts titanesques des services chargés de la répression de délits. Cette forme de délinquance empoisonne la vie des citoyens dans les centres urbains. Les actions combinées des deux services (Police et Gendarmerie) ont abouti depuis le début de l'année 2009, à l'arrestation ayant conduit à l'incarcération de plus de 1.025 personnes. Une dérive alarmante qui cible particulièrement, des victimes vulnérables, non capables de se défendre en cas de légitime défense telles les personnes âgées ou les enfants et les femmes. Une tendance que les services de sécurité tentent de contenir, maîtriser et réduire à sa plus simple expression en multipliant les rafles nocturnes dans les zones dangereuses. R. M.

Publicité

EL DJADEL

Magazine d'informations et d'analyses



LE N°13 DANS VOS KIOSQUES

Pour tout renseignement :
26 rue Didouche Mourad, Alger
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87
Fax : 021.63.79.14
Mobile : 0770.32.44.66



UNIVERSITÉ D'ALGER

UNE CENTENAIRE TOTALEMENT IMMATURE

Retard dans le lancement des cours, résultats catastrophiques, polémiques autour du système LMD, grèves illimitées, scandales à répétition dans l'affichage des résultats aux concours de magistère... et la liste est loin d'être exhaustive. Tous ces problèmes montrent la véritable image peu reluisante d'une université qui a pourtant fêté son centenaire en mai 2009.

PAR YAZID BOULAOUCHE

L'université d'Alger a fêté au cours du mois de mai dernier son premier centenaire. Un anniversaire qui aurait dû être prometteur d'une rentrée universitaire sous les meilleurs auspices. Certes, ce n'est pas le cas. Le même constat est hélas relevé à travers, pratiquement, toutes les facultés d'Alger. Notamment au sein de la faculté des sciences politiques et de l'information et de celle des sciences sociales et humaines. Retard dans le lancement des cours, résultat catastrophiques, polémiques autour de système LMD, grèves illimitées, scandales à répétition dans l'affichage des résultats aux concours de magistère... tous ces problèmes reflètent bien la véritable image de l'université d'Alger 100 ans après sa naissance. Après avoir effectué plusieurs virées au sein des certaines facultés, il nous avait paru que la rentrée de cette année allait être parmi les plus chaudes, ce qui donne froid dans le dos.

Les cours n'ont toujours pas commencé

Les années précédentes les cours, habituellement, débutaient au début du mois de septembre, au plus tard vers la mi-septembre pour les cours et à la fin du même mois s'agissant des Travaux dirigés (TD). Or cette année, quelques jours seulement nous séparent du mois de novembre, ce qui laisse penser, d'ores et déjà, que les examens du premier semestre, qui se déroulent généralement à la mi-janvier, sont ainsi compromis. Pour des raisons occultes les cours n'arrivent pas à décoller, les étudiants renvoient la balle aux professeurs, affirmant que ces derniers ne "sont que des touristes et qu'ils travaillent à leur guise". "C'est tout à fait compréhensible, vu qu'aucune loi ou texte n'existent pour sanctionner les professeurs", argumente un administrateur abordé au niveau de la faculté des sciences politiques et de l'information de Ben-Aknoun. Les affirmations de ce responsable laissent penser que les enseignants jouiraient d'une liberté et de prérogatives que nul ne peut leur contester. "Je me souviens que l'an dernier, notre prof d'anglais, ne s'est pas présenté devant nous une seule fois. En dénonçant cela à l'administration, le chef de département s'est contenté de



Malaise au sein de l'université.

nous recommander de voir la solution avec l'enseignant, car, l'administration n'a aucun pouvoir pour sanctionner ni réprimer les enseignants !», dira désabusé un étudiant en sciences de l'information à la faculté de l'ITFC.

Où se situe la responsabilité de l'administration

En dépit de ces déclarations, l'administration de même que les étudiants ont leur part de responsabilité. L'administration des facultés d'Alger manifeste une totale indifférence face à l'accumulation des problèmes des étudiants. Hypothéquant ainsi l'avenir et les des étudiants, ces bureaucrates ne font aucun effort pour l'amélioration du cadre de vie de l'étudiant. «*Ils se contentent de la légalisation des attestations et de l'affichage des résultats d'examens*», déplorent des étudiants soutenus en cela par quelques enseignants.

L'attitude désinvolte de certains étudiants pointée du doigt

L'étudiant, quant à lui, censé contribuer dans la recherche scientifique et autres avancées technologiques, est lui accusé et pointé du doigt par les enseignants et les administrateurs. L'un des chefs de cabinet à la faculté centrale, enseignant en médecine, juge que la quasi-totalité des étudiants ne mérite aucun encadrement, vu leur comportement désinvolte. Après ces accusations et remarques de part et d'autre on ne peut que comprendre ce retard des plus problématiques et remous au sein de l'université. Nous avons tenté au cours de la journée d'hier de prendre contact avec les différents responsables ou doyens de l'université d'Alger, mais toutes nos tentatives se sont heurtées à des portes closes. Les responsables étaient tous "absents" au niveau de la faculté centrale, du moins c'est ce qu'ont affirmé des agents au niveau du rectorat de l'université.

Remous au sein de la faculté des sciences politiques et de l'information

Alors que les cours dans la faculté des sciences politiques n'ont pas encore vu le jour, cette dernière pâtit déjà de plusieurs problèmes de gestion. Avant-hier, l'administration du département

des sciences de l'information, avait procédé à l'affichage des résultats de concours de magistère. La situation était des plus tendues au regard des résultats jugés "inadmissibles" par les étudiants. Le premier sur la liste avait une moyenne de 8/20 alors qu'un étudiant qui a réussi à remporter une moyenne dépassant les 11/20 a été sur liste d'attente. L'administration confrontée aux huées des étudiants, s'est vite reprise et aussitôt enlevé les listes contestées. Mais ce dénoncent, en outre, les étudiants dans cette histoire, c'est que les feuilles de délibérations aient transité par les chefs de département ainsi que devant le doyen de la faculté avant leur affichage. Les étudiants en colère après ce scandale, se demandent s'il s'agit d'erreurs de frappe ou encore plus grave des listes concoctées par l'administration en attribuant ce concours à des gens qui ne le méritent que grâce aux interventions de certaines personnes. De ce fait, les étudiants ont décidé d'engager un mouvement de contestation illimité si les nouvelles listes des résultats du concours présenteraient d'autres anomalies.

Plus d'une semaine de grève à l'ILE de Bouzareah, et rien...

Plus d'une semaine que le département des langues étrangères de Bouzareah est fermé pour dénoncer une situation lamentable qui dure depuis des années déjà. Les étudiants ne veulent pas lâcher le cap et l'administration n'est pas allée avec le dos de la cuillère. C'est comme si personne ne s'intéressait à l'avenir de ce département. Effet boule de neige, à présent c'est toute la faculté de Bouzareah qui menace d'une grève générale ouverte. Certains des protagonistes de ce bras de fer envisagent même de demander la révocation de certains responsables au sein de cette faculté qu'ils estiment responsables du chaos ambiant.

En conclusion des solutions urgentes s'imposent pour la survie et la crédibilité de l'université, les problèmes doivent être pris en charge au niveau de certains départements d'Alger. La situation actuelle ne se prête guère à une année universitaire de tout repos.

Y. B.

MATERNITÉ DE MUSTAPHA-BACHA

L'hôpital ne serait-il pas «ami des mamans»

Un groupe de patientes auprès du service de maternité de Mustapha-Bacha s'est rapproché de notre journal pour exposer et dénoncer la situation qui y prévaudrait, et qui selon elles pénaliserait aussi bien les patientes que les médecins exerçant au sein de ce service, ô combien sensible.



Selon les protestataires le responsable de ce service, pour des raisons obscures, ferait tout pour entraver les efforts des médecins, qui selon nos interlocutrices seraient totalement dévouées à leurs malades. La dernière lubie en date de ce chef de service, selon toujours les propos de nos interlocutrices, serait la mise sous clé de l'appareillage de célioscopie. Le chef de service aurait exigé la mise sous clé de cet appareillage, obligeant ainsi les patientes inscrites sur le planning pour subir cette analyse, à s'orienter vers les centres d'imageries privées et tout le monde sait que cela n'est certainement pas à la portée de toutes les bourses, vu les tarifs appliqués dans le privé.

Quand l'on sait l'argent que l'Etat débourse pour l'acquisition de ce genre de matériel afin d'améliorer les prestations au sein des hôpitaux, on est en droit de s'interroger sur les motivations d'une attitude aussi négative. Selon nos interlocutrices, ce monsieur n'en serait pas à son premier dépassement, puisqu'il aurait poussé vers la porte de sortie plusieurs médecins qui se seraient élevés contre son dikat. Ce que trouve le plus révoltant nos interlocutrices, c'est que cette situation s'inscrit en porte-à-faux avec les directives du ministre de la Santé qui chapeaute et approuve, par la mise en place d'un comité technique d'action, l'initiative de l'OMS et de l'Unicef, lancée en mai 1989 sous le thème plus que symbolique «Hôpitaux amis des bébés». Ce comité a pour objectif de mettre en place tout ce qui peut contribuer à donner toutes les chances aux nouveaux-nés pour un départ pleinement réussi leur entrée dans la vie. Entre autres il est préconisé la méthode Kangourou consistant à laisser le nouveau-né en contact, peau contre peau, avec sa maman afin de finaliser sa maturation, mais pour cela encore faut-il que la maman ne lui transmette pas le stress enduré par un accueil et une prise en charge pour le moins rébarbatifs. Si l'on en croit ce qui se passe dans la maternité de Mustapha-Bacha le thème "Hôpitaux amis des bébés", semble être pris au pied de la lettre puisque les mamans n'ont hélas pas le même statut que leurs bébés, loin s'en faut, vu que tout est fait pour leur faire comprendre qu'elles sont loin d'être les bienvenues dans ce service.

Nous avons tenté de joindre le chef de service, mis sur la sellette par ces mamans et futures mamans, afin de fixer un rendez-vous et avoir sa version des faits, mais toutes nos tentatives dans ce sens sont restées vaines. Il est clair que nous restons à sa disposition dans le cas où il se déciderait à nous accorder quelques minutes de son précieux temps, car nous n'avons qu'un seul et unique souci faire la lumière sur ce sujet.

Y. D.



BOUIRA, SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

11 maisons de jeunes et 50 structures sportives en chantier

Selon la Direction de la jeunesse et des sports, de nouvelles structures juvéniles et sportives sont attendues dans la wilaya de Bouira, dans la perspective de la réalisation de 11 structures de jeunesse et de 50 autres sportives. "La concrétisation de ces projets est susceptible de porter le taux de couverture structurelle du secteur d'une structure pour 2.646 jeunes actuellement à une structure pour 1.853 jeunes", selon les estimations de la DJS. Il s'agit de la réalisation de nombreuses maisons de jeunes et salles omnisports au niveau de communes à haute densité démographique parallèlement à un centre de détente scientifique à Lakhdaria. Le programme en la matière englobe la réalisation d'une cinquantaine de projets sportifs représentés, entre autres, par sept piscines semi-olympiques dans les daïra de Aïn-Bessam, Lakhdaria, M'Chedallah, Bechloul, Kadiria et Bir Ghbalou, plus une huitième unité similaire au centre de Tikjda. Il sera aussi procédé à la réhabilitation de la piscine de Sour El Ghozlane. Le même programme comprend la réalisation de six complexes sportifs de proximité, trois projets de revêtement en tapis synthétique au profit des stades de football de Aïn Bessam, M'Chedallah et Lakhdaria et la réalisation de 29 terrains de jeux dans plusieurs communes. Actuellement, la wilaya de Bouira compte 59 structures juvéniles opérationnelles représentées par sept maisons de jeunes, vingt-deux centres culturels et 29 salles polyvalentes. Elle compte également 129 structures sportives parmi lesquelles un complexe sportif au chef-lieu de la wilaya d'une capacité de 10.000 places, 9 stades de football, 13 terrains de football, deux piscines, 7 salles omnisports, 10 complexes sportifs de proximité, et 84 espaces de jeux. **Y. A.**

MEDEA

Aménagement et réhabilitation des cimetières de chouhada

Dans plusieurs communes, une opération d'aménagement et de réhabilitation des nombreux cimetières de chouhada que compte la wilaya de Médéa est actuellement en cours d'exécution. L'opération de réfection, entamée fin 2006, est destinée à la préservation des sépultures des martyrs de la glorieuse révolution de Novembre 1954. Elle a touché, à ce jour, douze cimetières de Chouhada, sur un total de 42 cimetières recensés à travers la wilaya, qui nécessitaient des travaux de réhabilitation pour éviter leur dégradation totale. Des travaux similaires seront engagés ultérieurement sur d'autres sites répertoriés par ces mêmes services. Outre les aménagements réalisés à l'intérieur des carrés des martyrs, les financements débloqués pour cette opération ont permis également l'édification, à proximité des ces sites, de stèles et de plaques commémoratives à la mémoire des combattants tombés au champ d'honneur. **K. A.**

BEJAIA

Campagne de reboisement

Une opération de reboisement intense a débuté, dimanche, à Béjaia, entreprise essentiellement menée par les établissements scolaires mobilisés à ce titre pour planter d'ici mars prochain quelque 5.000 arbres. Encadrée par la conservation locale des forêts, cette campagne est placée sous le thème "Un enfant, un arbre" et qui par delà son intérêt économique et écologique, se veut une halte pédagogique et solidaire, pour mobiliser les enfants autour du rôle de l'arbre et de la forêt. **APS**

CHLEF, PROTECTION CIVILE

Sensibilisation contre le danger des inondations

L'ensemble des 16 unités que compte la wilaya de Chlef seront ouvertes au public pour permettre à ce dernier de s'enquérir des équipements et matériels utilisés par les sapeurs pompiers lors de leurs interventions dans des situations d'inondation.

PAR BENCHERKI OTSMANE

À la suite d'une directive émanant du directeur général de la Protection civile invitant les différentes directions du pays à promouvoir la culture de la prévention des risques, notamment ceux des inondations et des crues torrentielles, la Protection civile de Chlef organise, à cet effet, une semaine d'information et de sensibilisation en direction des élèves de tous les établissements publics, ainsi que des populations potentiellement vulnérables à ces risques. A ce sujet, le chargé de la communication de la Protection civile de Chlef le capitaine A. Meddah nous indiquera que l'ensemble des 16 unités que compte la wilaya de Chlef seront ouvertes au public pour permettre à ce dernier de s'enquérir des équipements et matériels utilisés par les sapeurs pompiers lors de leurs interventions dans des situations



Ténès, inondations du 11 novembre 2001.

d'inondations. Il est important de rappeler que le souvenir est encore vivace chez les habitants de Ténès, La Marsa, Taougrit, Talassa et autres villages qui ont connu de graves inondations se traduisant, parfois, par des pertes en vies humaines. Cependant pour atténuer le risque d'inondations la Protection civile préconise plusieurs mesures. Parmi les plus importantes, le capitaine A. Meddah citera celles ayant trait à l'aménagement des cours d'eau et des bassins versants tout en procédant au curage de ces derniers, le nettoyage des avaloirs, de même qu'une cartographie des zones à risque d'inonda-

tions doit être tenue à jour, et, parallèlement, interdire toute construction dans ces zones. A cela s'ajoute l'élaboration et la mise en place d'un plan de secours soutenu par une meilleure information à destination de la population. A cet égard, le capitaine Meddah recommande aux populations exposées aux risques d'inondations d'être à l'écoute des bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par mauvais temps tout en respectant les consignes consistant en la coupure automatique du gaz, de l'électricité afin de prévenir tout risque d'explosion ou d'électrocution. **B. O.**

KOLÉA, DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

1.380 logements en chantier



PAR KAHINA ABOUD

Koléa, jadis surnommée « la perle de la Mitidja », wilaya de Tipaza se trouve, du fait de l'ouverture de l'autoroute Alger-Cherchell, vouée à se rapprocher d'Alger. Elle se transforme chaque jour un peu plus en une énorme agglomération commerciale et industrielle qui voit ses frontières fusion-

ner avec celles de la commune de Fouka « Cette commune nécessite la révision du Plan d'aménagement urbain PDAU, compte tenu de l'important programme de logement et de projet d'excellence qui y ont été implantés depuis 2005 », a déclaré Mohamed Ouchen wali de Tipaza, il ajoutera dans ce sens : « il faut donc établir des projets à moyen terme en vue de dégager des assiettes foncières

susceptibles d'absorber les nouveaux investissements qui s'inscrivent dans le cadre du prochain quinquennat et orienter le développement de la ville vers les piémonts ». En ce qui concerne le logement, un programme de 1.380 unités, toutes formules confondues, est en cours de réalisation au chef-lieu de la daïra de Koléa, un centre pénitentiaire de 2.000 places est en cours de réalisation sur une superficie de 68 hectare ainsi qu'un tribunal, lequel sera réceptionné en janvier 2010. Par ailleurs de grands projets d'excellence sont prévues dans cette daïra à l'instar du centre de photographies d'art de 400 places pédagogiques qui s'étend sur une superficie de 5,6 hectares, d'une maison de la culture dont le taux d'avancement est à 70% et qui sera livrée en février 2010 ainsi que du pôle universitaire qui s'étend sur une superficie de 200 hectares et qui comptera 11.000 places pédagogiques ainsi qu'une résidence universitaire de 5.500 lits. **K. A.**



TADHARTH IW

Aït Hamdoun, un village en haute montagne

Situé dans la daïra de Bouzguène, Aït Hamdoun figure parmi les villages qui sont beaucoup plus près de la wilaya de Béjaïa que de Tizi Ouzou. Son relief assez accidenté démontre sa proximité avec les montagnes de l'Akefadou, qui se caractérise par un hiver rigoureux et glacial et un été assez doux et verdoyant.

PAR NOUARA HADJLOUM

Pour arriver à Aït Hamdoun, il faut monter toujours monter jusqu'à ce que l'on commence à sentir cet air embaumé qui vous donne l'envie de respirer à pleins poumons dans ces espaces naturels où la pollution et le béton sont totalement absents. Non loin de la vallée de la Soummam et se trouvant à quelques kilomètres de Tazmalt, les villageois n'ont pas de problèmes d'approvisionnement en matière de denrées de première nécessité, eu égard à l'important trafic routier et à la proximité du village de ces deux agglomérations.

Pour une population de 4.000 habitants, Aït Hamdoun, avec ses vingt-deux kilomètres carrés, est entouré de terres fertiles. Grâce à la pluviosité abondante et à quelques retenues collinaires traditionnelles, l'agriculture, la cueillette des olives et l'élevage demeurent la source principale des revenus des villageois et constituent de ce fait la base de l'économie locale.

CHÉRIF YEFSAH

Un poète à la dimension de ses rêves

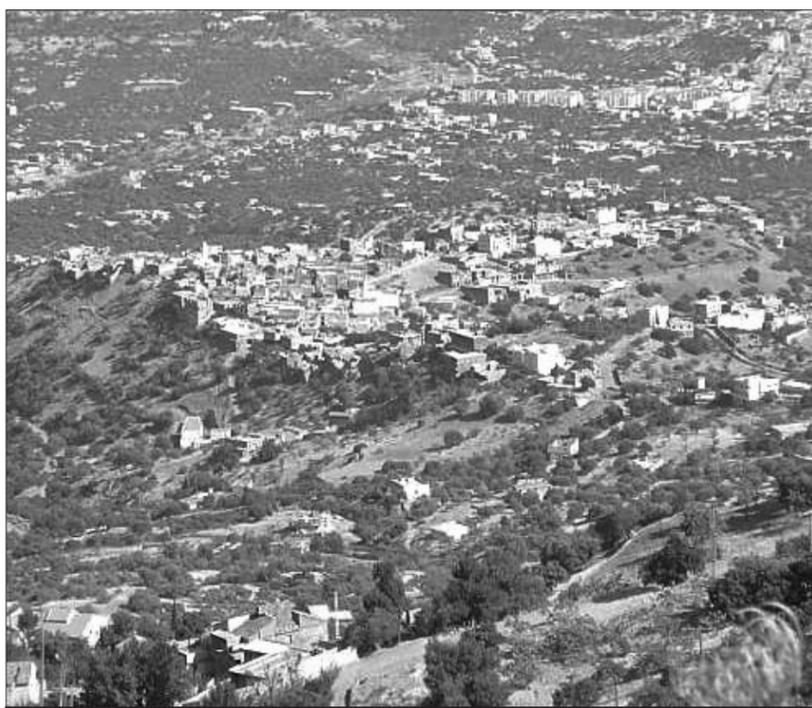
PAR IDIR ILYES

Il est peut être donné à tout le monde d'être poète, mais il n'est pas donné à tout le monde de résister dans l'adversité, surtout lorsque l'élan d'espoir est effrontément freiné par l'incompréhension et l'absence de communication.

Si un jour le poète devait façonner le monde, il commencera certainement par donner la parole à tout un chacun, avant de s'en servir lui-même. Il aura, de ce fait, préféré écouter les autres, pour mieux cerner et comprendre leurs préoccupations.

Afin de dire à son tour juste ce qu'il faut, il lui faudrait donc être ce miroir reflétant une réalité pour laquelle d'aucuns n'osent se prononcer. Chérif Yefsah fait partie justement de cette lignée de poètes qui n'acceptent point de compromis, lorsqu'il s'agit de défendre un idéal.

Le poète est à la fois cet être fort et



Pour une population de 4.000 habitants, Aït Hamdoun, avec ses vingt-deux kilomètres carrés, est entouré de terres fertiles.

C'est à partir de 1999 que les villageois se sont réellement investis dans les travaux des champs en s'adonnant particulièrement à l'élevage et à l'agriculture. A cette date précise, nous nous sommes constitués en groupes et nous avons décidé de prendre notre destinée en main, soulignera un des agriculteurs du village.

Il est vrai que les services de l'agriculture, à l'échelle de la wilaya, à travers le PPDR, nous on fait bénéficié d'une petite aide, surtout pour le creusage et l'aménagement des cuves pour l'emmagasinage des eaux de pluie.

Mis à part cela, nous attendons toujours les promesses faites dans le cadre des dernières orientations et directives de l'Etat sur les aides et autres

subventions allouées aux agriculteurs qui, pour le moment, du moins en ce qui nous concerne, ne sont jamais parvenues, enchaînera un jeune éleveur.

Avec treize mille oliviers, presque autant de figuiers, le village est en passe de devenir, non seulement, l'un des plus productifs de la région dans le domaine agricole, mais aussi celui qui détient le record des petites métiers ayant trait à l'agriculture, tels que l'apiculture, l'élevage de volailles d'ovins et de bovin.

On ne peut quitter Aït Hamdoun sans souhaiter beaucoup de courage à ses paysans entièrement convaincus de la justesse de leurs actions et qui gardent toujours l'espoir en l'avenir de leur village.

N. H.

fragile, car il ressuscite le sourire et incarne l'espoir, sans jamais caresser le rêve lénifiant d'une vie sereine qui pourtant fait partie de ses fantasmes au quotidien.

Faire contre mauvaise fortune bon cœur a toujours été le principe de ces poètes forgés dans le granit de ces montagnes abruptes qui, même si elles vous ont vu naître, ne vous accordent aucun répit dans votre combat contre l'inconnu, que vous savez perdu d'avance.

Il est des destinées, justement, qui font que l'être investisse l'aventure de l'écriture sans tergiverser, comme si cela était le fait du destin. L'âge, ici, ne compte point. Dès lors, il suffit que la messe s'y mêle pour que la plume se mette à décrypter le monde du dedans et celui du dehors.

Natif de Tala Amara, Chérif Yefsah – comme prédestiné par son prénom – s'est mis à taquiner sa muse – seule compagne évidente – pour dire la soli-

tude de l'être et la faillite d'un substrat social.

En lisant ses tentatives poétiques, on y découvre comme une absence d'adéquation entre ses aspirations, ses rêves, ses besoins et la proportion extérieure à pouvoir les réaliser. C'est de cette impossible rencontre que le poète, Chérif Yefsah – à la plume émouvante – vise encore plus loin, plus haut et plus compliqué, c'est-à-dire l'inaccessible bonheur poétique.

Bien sûr, la quête est titanique. Comment peut-il en être autrement, du moment que le cœur ne bat pas la mesure extérieure au poète ? Chérif Yefsah s'y retrouve totalement même si l'amertume conclut le lendemain du poème.

Il n'en demeure pas moins que le temps d'un poème, Chérif Yefsah arrive à frôler l'inaccessible, le bonheur d'être, tout simplement !

I. I.

Imedhqane N'Tizi ...

● **Après deux années de travaux** ininterrompus, la nouvelle polyclinique de Draa El Mizan verra bientôt le jour. C'est ce qui ressort de la dernière rencontre tenue par les élus locaux en présence des responsables chargés de la réalisation du projet. Selon l'entrepreneur, il ne reste que la peinture pour livrer cette structure longtemps attendue par les citoyens de la localité. Faut-il rappeler que jusqu'à maintenant, beaucoup de patients qui se déplacent des villages environnants ne sont pas pris en charge, faute de moyens matériel et humain. D'après un responsable de la santé, il n'est pas exclu d'équiper cette polyclinique d'un matériel chirurgical adéquat afin de désengorger l'hôpital de Draa El Mizan qui, reconnaît-il arrive, à saturation.

● **Les voyageurs et les transporteurs** de la commune de Ain El Hammam qui font la desserte entre Ain El Hammam et Tizi-Ouzou ont récemment bénéficié d'un projet de construction d'un abribus.

Cette décision prise par la direction des transports de la wilaya vient répondre surtout à la demande des usagers de cette route qui, hiver comme été, sont obligés, au niveau de ces arrêts, de supporter les aléas de la nature.

En effet, la ligne Tizi Ain El Hammam qui s'étend sur une cinquantaine de kilomètres est dépourvue jusqu'à maintenant de toute station réglementaire répondant aux moindres normes requises.

Des plateformes et des cabines sont en voie d'achèvement et la mise en service de ces arrêts est une question de jours.

● **Après plusieurs demandes adressées** à l'APC au sujet de l'exploitation de l'ancien hôtel "Tala" situé dans la région de Tala Mokrane à quelque quatre kilomètres de la commune de Tizi Ghenif, celle-ci (l'APC) ne semble pas trop pressée pour attribuer l'immeuble en question.

En attendant, la structure continue de se dégrader au vu et au su de tout le monde. Quant aux investisseurs, ils ne savent plus à quel saint se vouer, d'autant plus que l'occupant actuel, malgré les injonctions des parties concernées, n'accepte même pas que les éventuels acquéreurs viennent visiter.

Une confusion totale règne dans ce conflit qui n'est pas près de connaître son épilogue, puisque chaque partie campe sur ses positions et refuse toute concession.

● **Une fois de plus, la direction** de l'éducation de Tizi-Ouzou innove en matière de restauration et de prise en charge des enfants. L'école primaire de la Nouvelle Ville de Tizi-Ouzou n'a pas trouvé mieux, pour assurer le repas du midi aux élèves du préscolaire, que de les envoyer à pied dans une autre école située à des centaines de mètres plus loin. Il semblerait que c'est la direction de l'éducation qui a donné l'autorisation pour cette action pour le moins insolite. Imaginez des enfants en bas âge faire quotidiennement ce chemin avec tous les risques que cela suppose.

● **Une clinique médicale vient d'être** achevée au niveau de la cité Mohamed-Boudiaf de Tizi-Ouzou et bientôt elle sera officiellement inaugurée, nous dit-on, par les autorités locales. Ce qui est inacceptable ce sont ces baraques délabrées qui se trouvent juste en face et qui font office de marché. Toutes les promesses faites pour délocaliser ce marché avant l'ouverture de la dite clinique ne sont que de la poudre aux yeux.

N. H.



KHROUB (CONSTANTINE), HABITAT RURAL

664 opérations d'amélioration

Au titre du programme retenu en matière d'habitat rural, 664 opérations sont en cours d'achèvement dans des agglomérations des trois principales communes de la daïra d'El Khroub, wilaya de Constantine. Selon le chef de daïra, l'ensemble de ces actions concerne 621 constructions dont 371 en modules groupés et 249 éparses, ont été achevées, ce qui a contribué à améliorer les conditions de vie du citoyen en milieu rural lui permettant ainsi de disposer d'une habitation décente dans sa localité où l'habitat précaire tend à disparaître. Les 37 opérations, non encore achevées, sont en voie d'être terminées, a assuré le même responsable qui a souligné l'intérêt grandissant que suscite ce type d'aides attribuées par l'Etat aux occupants d'habitations de fortune ayant besoin d'être aménagées ou renforcées, sinon remplacées par des constructions neuves. En outre, les services techniques de la daïra ont précisé que la commune d'El Khroub a bénéficié, à elle seule, d'un programme initial de 370 opérations dont 352 en module groupé, suivie de celle d'Ouled Rahmoun totalisant 178 unités dont 98 éparses devançant la commune de Ain S'mara qui vient en troisième position avec 60 opérations en système groupé et 56 autres éparses. Un programme dit de rattrapage, constitué de 10 constructions neuves à El Khroub, et 30 aménagements que se sont partagées les communes d'El Khroub et d'Ouled Rahmoun est venu s'ajouter au programme initialement retenu. La daïra d'El Khroub a également bénéficié d'un programme nouveau totalisant 165 dossiers retenus dont 112 dossiers au profit des habitants de la commune à vocation à prédominance rurale et agropastorale d'Ouled Rahmoun et les 53 restants à Ain S'mara.

A. S.

CONSTANTINE

Les fuites d'eau traquées...

Depuis six mois, la Seaco, organisme mixte algéro-français chargé de la gestion de l'eau, s'attelle à mettre en pratique "une politique basée sur des techniques nouvelles d'exploitation de l'eau et de sa distribution". Constantine qu'il n'y a pas si longtemps, a enregistré un taux de fuite de 42%, estimé au dessus des normes internationales qui sont seulement de 10%, devra, dans un futur proche, en finir avec le phénomène des déperditions. Pour se faire, la Seaco a mobilisé 17 équipes pour traquer les fuites et intervenir instantanément. Selon les informations communiquées, il a été recensé 415 points de déperdition d'eau dans plusieurs communes dont Constantine, El Khroub, Ain Abid, Ain Smar, aetc. La réparation aura touché 146 d'entre elles. Et pour en finir avec les interventions récurrentes, la société en question est en passe d'acquiescer des pièces de rechange conformes aux normes internationales. Ce qui signifie l'utilisation de matériel solide et de longue durée. Une fois la fuite réparée, on ne n'y reviendra plus...

N. D.

GUELMA, UNIVERSITÉ

3^{es} journées algéro-françaises

Les travaux des troisièmes journées algéro-françaises sur le progiciel de calcul Abaqus ont été ouverts dimanche à la salle de conférences du département de génie mécanique de l'université 8 Mai 45 de Guelma en présence de chercheurs, enseignants du domaine et d'étudiants. S'étalant sur trois jours, cette rencontre vise à "permettre aux chercheurs, enseignants et étudiants, de bénéficier d'une formation sur la simulation numérique Abaqus des procédés de fabrication par déformation rapide, assurée par un spécialiste de haut niveau", a indiqué un responsable de la faculté des sciences et de l'ingénierie.

APS

EL KALA (EL TARF), SURCHARGE DES CLASSES

Un nouveau CEM en perspective

Un nouvel établissement accueillera, au cours de la prochaine rentrée scolaire, les élèves venant des hameaux de Souk Réguibat, de Bouatia ainsi que d'El Kantara el-Hamra et permettra de résorber la surcharge au niveau des CEM de Mahmoud Ben Mahmoud, Houari, les Crêtes et celui du 1er Novembre 54.

PAR MOURAD SABER

Les établissements du moyen dans la daïra d'El Kala wilaya d'El Tarf se caractérisent par la surcharge des classes. Cette situation a contraint les responsables du secteur à procéder à des transferts de classes entières d'un CEM à l'autre. Ainsi donc, le CEM du 1er-Novembre 54 vient de recevoir plus d'une quarantaine d'élèves. Ce transfert a obligé le chef d'établissement à revoir de fond en comble l'emploi du temps de son équipe pédagogique. Par ailleurs, on apprend que des travaux pour la réalisation d'un cinquième collège d'enseignement dans la daïra d'El Kala wilaya d'El Tarf sont à un stade très avancé. Ce nouvel établissement qui accueillera au cours de la prochaine rentrée scolaire les élèves venant des hameaux de Souk Réguibat, de Bouatia ainsi que d'El Kantara el-Hamra permettra de résorber la surcharge au niveau des CEM de Mahmoud Ben Mahmoud, Houari, les Crêtes et celui du 1er Novembre 54. L'établissement en question est pris en charge par un entrepreneur qui s'est engagé à le concrétiser avant même les délais prévus. Le manque des matériaux de construction surtout du ciment qui se fait rare ainsi que la cherté de ces derniers sur le marché risquent de retarder ce projet sur lequel



Les classes surchargées ne permettent pas un enseignement adéquat.

la population de ces contrées rurales. Notons que ces collégiens et quelques lycéens se heurtent quotidiennement au manque du moyen de transport. Le ramassage scolaire des élèves habitant ces contrées pour la plupart enclavées est décrié par les parents ainsi que par les chefs d'établissement obligés d'accueillir ces potaches souvent en retard, vu leurs conditions qui est de très loin pour leur permettre de suivre une scolarité normale. Les parents ont émis le vœu d'alléger les horaires de travail. En effet en période hiver, les jeunes collégiens et lycéens arrivent tardivement chez eux. Fatigués par le va et vient incessant de la journée, ces élèves n'ont plus le temps de consacrer à la révision des cours surtout quant on sait que les localités où ils se trouvent sont sujettes à des coupures intempestives du courant électriques plusieurs fois par jour. Ce calvaire est amèrement ressenti par une partie de la population du quartier du 24-Avril à El Kala. Collège et appartements sont à la merci des cambrioleurs à la faveur de l'obscurité. Dénoncé à maintes fois, les techniciens de la société nationale Sonelgaz n'arrivent pas à ce niveau à maîtriser une situation qui dure depuis

maintenant plus de trois mois. Les populations ne savent plus à quel saint se vouer. Par ailleurs notons que les établissements de la daïra d'El Kala souffrent d'un manque criant d'ouvriers. Une situation qui a obligé de nombreux directeurs à fermer la cantine, vu que l'APC refuse malgré les demandes incessantes de les renforcer en ouvriers dans le cadre de l'emploi des jeunes ou du filet social. Il semblerait que c'est la décision du premier responsable de la wilaya. L'entrepreneur en charge de projet n'a pas intérêt à traîner car le coût risquerait d'augmenter en cas de retard. Enfin comme nous l'avions signalé au début de ce papier, la concrétisation de cet important ouvrage permettra incontestablement d'atténuer la surcharge au niveau des quatre collèges de la daïra d'El Kala. C'est un établissement «Base 3» pouvant accueillir plus de cinq cents collégiens avec deux cents en demi-pensionnat. Ainsi donc la daïra d'El Kala cette ville balnéaire située aux portes de la frontière algéro-tunisienne verra la réalisation, dès la prochaine rentrée scolaire de cinq CEM, ce qui constitue un acquis certain pour la population scolaire.

M. S.

BATNA, CONSERVATION DES FORÊTS

En 2025, le couvert végétal représentera 25 % du territoire de la wilaya

PAR LOUIZA NADIRI

Le service extension et mise en valeur du patrimoine forestier, au niveau de la conservation des forêts de la wilaya de Batna, annonce qu'un boisement touchant 60.000 nouveaux hectares, avec une moyenne de 3.000 hectares par an, est nécessaire pour atteindre l'objectif fixé par la conservation des forêts de la wilaya de Batna qui est de porter à 25 % la part du couvert végétal sur l'ensemble de la superficie de la wilaya estimée à 1.208.876 hectares, à l'horizon 2025. Entre 2000 et 2009, 7.416 hectares ont été reboisés, dont 1.300 en pins d'Alep,

280 en cèdres de l'Atlas et 400 en figue de Barbarie et quatre pépinières nouvelles de statut privé ont été agréées courant 2009. Durant la même période, des plantations d'oliviers ont été créées dans 16 communes sur 3.600 hectares dont 300 durant la seule année 2009 dans le cadre des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI). Parallèlement, des actions de fixation des dunes sur 440 hectares ont été réalisées depuis 2004 dans la commune de Bitam au titre du programme national de lutte contre la désertification. Le phénomène de la désertification touche 16 communes sur les 61 que compte la wilaya de

Batna, soit 521.842 hectares habités par 34 % de la population. Selon la conservation des forêts, une étude réalisée par télédétection par l'Institut national des techniques spatiales d'Arzew a montré que 7.850 hectares du total de ces terres sont désertifiés, 20.000 hectares sont considérés "hautement sensibles à la désertification", 62.000 le sont "moyennement" et 80.000 "faiblement sensibles" au phénomène. Le reboisement d'un hectare de forêts avec une densité de 1.200 plants reviendrait entre 120.000 et 150.000 dinars, selon les services de la conservation des forêts.

L. N.

IRAK

Controverse autour de la sécurité

Le double attentat contre des bâtiments gouvernementaux à Bagdad a suscité lundi une vive polémique sur le rôle des services de sécurité, sur le bilan des victimes et sur l'éventuelle implication de pays voisins.

PAR KHADIDJA ZEGHLOUL

Le gouverneur de Bagdad a soupçonné les forces de sécurité de négligences ou de collusion. «Une caméra fixée sur le bâtiment du ministère de la Justice a filmé l'attentat suicide. C'était un camion Renault blanc de la compagnie des eaux de Fallouja. Comment a-t-il fait pour arriver jusqu'ici et passer les barages ?» a-t-il martelé. Des accusations identiques avaient été adressées aux services de sécurité après le double attentat du 19 août dernier contre les ministères des Affaires étrangères et des Finances qui avait fait une centaine de morts. Le bilan des victimes est aussi controversé. Alors que le ministère de la Santé l'estime à 99, celui de l'Intérieur avance le chiffre de 155 personnes tuées. Le Premier ministre Nouri Al Maliki a lui dénoncé des implications étrangères mais ses adversaires ont jugé facile de se défausser sur des pays voisins. C'est la bataille des annonces. Alors que le porte-parole du ministère de la Défense a annoncé que «les produits chimiques qui ont servi aux attentats venaient d'un pays voisin» le chef des gardes-frontières a jugé peu probable cette éventualité. «Jusqu'à 2006, les frontières étaient ouvertes mais après cette date, avec l'accroissement des postes de contrôle, il est devenu difficile de faire entrer des explosifs et des voitures piégées.»



Attentat à la voiture piégée à Bagdad.

Meurtrier comme les précédents, cet attentat illustre de l'avis des politiques et des analystes «le long chemin à parcourir pour gérer les défis lancés à la sécurité». Les échéances électorales et l'installation d'un nouveau gouvernement, prévus pour janvier prochain, attisent les craintes d'une recrudescence des attentats. Quelques heures seulement avant ce double attentat le chef de l'armée de terre irakienne, le général Ali Gheidan, avait mis en garde contre le risque d'un regain de violences dans les neuf prochains mois.

Il s'était également dit préoccupé par les répercussions d'un éventuel report de ce scrutin.

"Si les élections sont reportées, nous craignons que cela crée des problèmes en matière de sécurité", avait-t-il confié.

Le Premier ministre Nouri al-Maliki s'était déclaré samedi

«inquiet» quant à un éventuel report des élections. «Aussi bien le gouvernement que le Parlement n'auront pas de légitimité. Nous reviendrons alors à la case départ et à l'intolérance» avait-il prévenu insistant sur la nécessité d'unifier les voix irakiennes pour respecter ces échéances. La hiérarchie religieuse chiite de son côté a exprimé ses appréhensions quant à un vide constitutionnel aux répercussions néfastes sur la stabilité du pays.

Si la classe politique est unanime sur le sujet le parlement irakien n'était pas parvenu néanmoins à trouver un accord sur une nouvelle loi électorale, en raison de l'âpre bataille entre Arabes et Kurdes pour le contrôle de la région pétrolière de Kirkouk.

Les Kurdes exigent d'être majoritaires dans les instances dirigeantes de cette province de 900.000 habitants, qu'ils veulent

annexer à leur région autonome, alors que les Arabes et les Turcomans, qui se considèrent comme les habitants historiques de Kirkouk, les accusent de s'y installer en masse pour modifier l'équilibre démographique.

Le président Jalal Talabani, le Premier ministre Nouri Al Maliki et le président du Parlement Aoud Al Samarrai, sont enfin parvenus hier à un accord sur les amendements de la loi électorale. Le contenu de l'amendement n'a pas été précisé. Elle doit être présentée aux groupes parlementaires et ensuite si elle venait à être adoptée aux députés pour son approbation. Le chef de l'armée de terre craint aussi un regain de violences jusqu'à la fin du premier semestre 2010, date à laquelle le nouvel exécutif prendra le pouvoir.

"Je redoute que jusqu'à juillet 2010, c'est à dire des élections jusqu'au transfert du pouvoir entre l'ancien et le nouveau gouvernement, il puisse y avoir un accroissement de l'activité terroriste".

Le général Gheidan pense que les forces de sécurité devraient être totalement constituées en 2020, au terme d'un plan en trois phases, dont la première prend fin en 2011. Mais ce plan est entravé par un manque de ressources financières, la priorité étant désormais donnée à la reconstruction.

"Le budget a modifié nos plans... Cela affectera les différentes phases", a-t-il expliqué indiquant par exemple le fait qu'il n'y aura fin 2011 que 10 bataillons mécanisés contre les 17 prévus.

En vertu de l'accord signé il y a un an entre Bagdad et Washington, les troupes américaines ont évacué les villes et agglomérations en juin et 70.000 soldats des unités combattantes devraient quitter le pays à la mi-2010.

SITUATION À AL QODS OCCUPÉE

Le point de Rabat



Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

Un forum international sur la situation à Al-Qods occupée sera organisé du 28 au 29 octobre à Rabat, avec la participation notamment du président palestinien Mahmoud Abbas et du secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa. Les participants, des personnalités politiques arabes et étrangères, devront débattre de la situation dans la ville sainte occupée, sous ses aspects "politique, juridique et humain, ainsi que de sa position comme modèle de cohabitation entre les trois religions monothéistes".

La ville d'El-Qods est soumise depuis le début du mois d'octobre à une série d'actes de répression et d'agressions des forces de l'occupation israélienne, à l'encontre des fidèles palestiniens qui protestent contre le bouclage de la mosquée Al-Aqsa. Les forces occupantes y poursuivent une politique visant la judaïsation de la ville sainte.

L'Autorité palestinienne dénonce ces agissements répressifs qui aggravent davantage la situation au Proche-Orient et minent les efforts de paix dans la région.

Le secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa participera, lui aussi, à cette rencontre, en qualité de président du conseil de la Fondation Yasser Arafat, initiatrice de cette rencontre avec l'Agence Beyt Mal El Qods Acharif, chargée de collecter des fonds pour la préservation du patrimoine religieux, culturel et urbanistique d'El-Qods.

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

L'élection du prochain président de l'UE en point de mire

Le gouvernement britannique a clairement mis en orbite, hier, la candidature de Tony Blair au poste convoité de président de l'Union européenne, malgré ses chances déclinantes, à trois jours d'un sommet des dirigeants européens.

Le chef de la diplomatie britannique, David Miliband, s'est fait longuement l'avocat de l'ancien Premier ministre travailliste, en marge d'une réunion à Luxembourg avec ses collègues de l'UE.

"Si M. Blair est candidat, il représentera un bon choix. Il est convaincant, c'est un vrai Européen et il sait rassembler des coalitions", a déclaré M. Miliband, qui avait entamé la campagne dimanche sur les ondes de la BBC, avant de la poursuivre à Luxembourg.

"Le traité de Lisbonne nous donne l'occasion et la responsabilité de jouer un rôle important au niveau mondial. Nous avons besoin d'un leadership fort pour y parvenir", a-t-il plaidé.

Mais la candidature de Tony Blair est loin de faire l'unanimité.

Longtemps considéré comme le grand favori, l'ancien Premier ministre britannique a vu sa cote pâlir au fil des semaines.

Outre les trois pays du Benelux et l'Autriche qui lui sont clairement opposés, des députés européens ont même commencé à faire circuler la semaine dernière une pétition contre lui. Et l'Allemagne ne semble

guère prête à le soutenir.

Enfin, il semble avoir été lâché par le président français Nicolas Sarkozy, qui a qualifié de "problème" pour sa candidature le fait que le Royaume-Uni n'appartienne pas à la zone euro.

M. Miliband, dont le nom est lui-même souvent cité pour le poste de Haut représentant ("ministre") des Affaires étrangères de l'Union -un poste qu'il a décliné- a répondu que M. Blair, par sa stature, pourrait parler d'égal à égal avec les Etats-Unis ou la Chine.

"Nous devons songer à l'avenir d'une Europe plus unie, pas au passé qui a divisé les Européens", a dit M. Miliband en réponse aux critiques sur le soutien sans faille de Tony Blair à la guerre en Irak.

Les discussions sur les candidats pour les deux postes créés par le traité de Lisbonne pourraient commencer dès le sommet des chefs d'Etat et de gouvernements des 27, jeudi et vendredi à Bruxelles, a indiqué la ministre suédoise des Affaires européennes, Cecilia Malmström, dont le pays préside l'UE.

Pour peu que les réserves tchèques sur sa ratification du traité de Lisbonne soient bien levées, "il y a aura du temps pour des consultations et un premier débat lors du sommet" à ce sujet, a-t-elle souligné.

Pour autant, un sommet informel extraordinaire pourrait être convoqué en novembre si la décision de la Cour constitutionnelle

tchèque se faisait attendre.

"Certains veulent un président et un ministre des Affaires étrangères de l'UE qui soient forts. D'autres voudraient des personnalités plus faibles. Nous sommes en faveur d'une très forte personnalité comme président de l'UE et d'une forte personnalité comme Haut représentant", a souligné de son côté le chef de la diplomatie finlandaise, Alexander Stubb.

Hormis M. Blair, les noms du Premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, de son homologue néerlandais Jan Peter Balkenende ou de l'ancien chancelier autrichien Wolfgang Schüssel circulent. Mais aucun d'entre eux n'a les lettres de créances internationales du Royaume-Uni.

La vice-présidente suédoise de la Commission européenne Margot Wallström a elle plaidé pour une candidature féminine. Les femmes a-t-elle dit «représentent 52,62% des Européens. Il n'est pas acceptable en 2009 qu'elles soient ignorées d'autant plus que nous disposons de femmes d'excellence en Europe.» Même si une majorité qualifiée est suffisante pour désigner la personnalité qui incarnera l'Europe au cours des deux ans et demi à venir au moins, il est quasi certain que les dirigeants de l'UE chercheront à trouver un consensus.

Un élément qui risque de jouer en défaveur de M. Blair.

MAINTIEN DE LA PAIX EN AFRIQUE

L'Onu appelle à un soutien accru à l'UA

Les Nations unies ont appelé lundi la communauté internationale à contribuer "de manière plus active et plus systématique" au rôle de maintien de la paix que joue l'Union africaine (UA) en renforçant le financement de ses opérations de maintien de la paix.

"Si la communauté internationale attend de l'UA qu'elle supporte la plus grosse partie de la réponse immédiate à une crise, alors elle a l'obligation de la soutenir pour veiller à ce que cette réponse soit crédible", a déclaré au Conseil de sécurité, Alain Le Roy, secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

"Il est impératif d'offrir des ressources à ces activités de maintien de la paix dans un cadre durable et prévisible, sans nuire à la flexibilité nécessaire pour réagir rapidement en cas de crise", a-t-il dit lors d'un débat sur le récent rapport à ce sujet du secrétaire général des l'ONU Ban Ki-Moon.

"Actuellement, les opérations de maintien de la paix de l'UA dépendent entièrement d'un petit nombre de donateurs, toujours les mêmes" a-t-il déploré.



Na taous Abdeslam

LE MÉTIER À TISSER

UN ART À LA LIMITE DE LA VÉNÉRATION

Le niveau d'excellence de la femme berbère se situait dans la poterie, la bijouterie et la filature et le tissage de la laine. Elle fabriquait de merveilleux burnous, tapis et autres couvertures que l'on appelle Aavnous, tenue vestimentaire par excellence de l'homme qui symbolise la dignité de tout un peuple, ou âlaou et tharakna qui servait de literie. Production à haute valeur ajoutée.

PAR OURIDA AIT ALI

Depuis la nuit des temps, chaque maison kabyle possédait et ce jusqu'à de nos jours sa quenouille et son métier à tisser, outils indispensables dans l'économie du foyer. Après au gain, comme tout montagnard, le Kabyle vivait pratiquement en autarcie essayant de tirer le maximum d'une terre ingrate après des efforts surhumains.

Ainsi la possession chez soi d'équipement de transformation de matière

textile pour pallier l'insuffisance des richesses naturelles était nécessaire. A l'évidence, il était hors de question donc d'engager des dépenses pour l'acquisition d'un bien qui pouvait être produit des moyens propres. Tout naturellement de par sa dextérité pour ce genre de travaux, il revenait à la femme le soin de filer et tisser la laine produite par l'élevage de moutons qu'on tondait au début de l'été avant leur départ en transhumance pour quelques maigres pâturages de haute montagne.

Les revenus relativement élevés, par rapport à d'autres, tirés de la cession ou la vente d'une couverture par exemple expliquent la quasi sacralité dans laquelle était tenu le métier à tisser, objet à la limite de la vénération ; ce qui fait qu'un rituel est engagé à l'entame des travaux. Généralement, un coq est sacrifié au début de la confection de l'ouvrage pour que le produit à réaliser soit réussi et que les efforts bien récompensés. En outre un jour est choisi pour le lancement, et c'est invariablement le même pour chaque famille, une

règle à laquelle on ne dérogera jamais sous aucun prétexte sauf à s'exposer aux sanctions des pénates qui feraient en sorte que la contrevenante échoue dans son travail.

La femme kabyle avertie de toutes ses exigences était à pied d'œuvre au jour fixé et ses doigts de fée s'activaient à la tâche, entre la trame et la chaîne aux motifs séculaires faits de figures géométriques essentiellement triangulaires et aux couleurs chatoyantes, caractéristiques récurrentes de l'habillement de la femme berbère.

Ainsi, derrière le métier à tisser, les femmes posent les motifs qui témoignent de l'amour, la paix et la prospérité.

Elles répètent les mille gestes qui donnent corps inconsciemment à une symbolique collective ancestrale qui renvoie à l'amour, la paix et la prospérité.

Chaque femme ajoutait invariablement une touche singulière, expression de ses sentiments personnels refoulés.

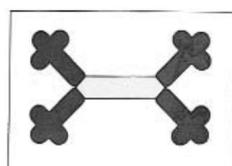
O.A.A.

QUELQUES SIGNES ET SYMBOLIQUES DU TAPIS BERBÈRE

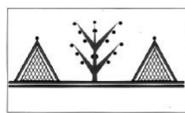


L'escargot, universellement symbole lunaire, indique la régénération périodique : l'escargot montre et cache ses cornes comme la lune apparaît et disparaît, c'est la mort et la renaissance, thème de l'éternel retour.

Le lézard est symbole de lumière et d'extase contemplative. Le lézard, pour trouver les taches de soleil, effectue de longs parcours : il est synonyme d'élévation et d'illumination spirituelle.

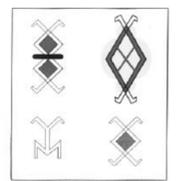


LE LEZARD



TAZEMURT

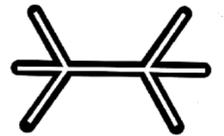
L'olivier a toujours été le symbole de la paix, de la liberté, de la pérennité, de la subsistance, de longévité et de la robustesse. Les berbères et les romains n'en faisaient-ils pas de la gerbe d'olivier des couronnes symbole de royauté et de grandeur.



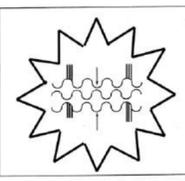
LE LOSANGE

Le losange, symbole du sexe féminin, est utilisé pour l'image abstraite de l'oiseau, la jeune fille étant par ailleurs comparée à la colombe.

L'hirondelle est représentée par un trait horizontal contradictoirement fléché traduisant les flux migratoires.



L'HIRONDELLE



L'EAU ET LA TERRE

Au centre du médaillon étoilé, le triple signe ondulant et fertisant les eaux s'accompagne d'une flèche reflétée, laquelle traduit aussi l'éclair annonciateur de la pluie bienfaisante que le soc de la charrue des laboureurs permettra la pénétration dans le sol des eaux irrigantes.

HAYAT ABDESLAM AU MIDI LIBRE :

"Cet art est enseigné officiellement depuis 1882"

Les origines du tapis d'art berbère remontent à l'ère paléolithique. Depuis des siècles, les tapis sont fabriqués selon les mêmes traditions, sur les mêmes métiers à tisser. Les différents modèles et ornements ont tous une origine symbolique en rapport avec la religion, les croyances et les langues. Ils se transmettent à travers les générations de mères en filles. Toutes sont des pièces uniques fabriquées à la main dans les plus pures traditions. Quelques explications avec madame Hayat Abdeslam présidente du premier festival de la fête du tapis en 1989 et qui contribue toujours à la pérennité de cet art ancestrale légué par nos aïeules

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI



Madame Hayat Abdeslam présidente du premier festival de la fête du tapis en 1989

Ph. : Fouzi B. / Midi Libre.

Midi Libre : Comment expliquez-vous cette pérennité et cet amour du travail de la laine chez la femme kabyle ?

La femme a non seulement joué un rôle prépondérant dans la pérennité de notre culture mais elle en a été la créatrice. Si la culture des autres peuples a été écrite et décrite dans les livres. La nôtre à nous les Berbères, des pans entiers de notre histoire ont été fixés dans les chants, la poésie, les contes, les motifs du tapis, les bijoux et la poterie. La femme kabyle a toujours été la gardienne et l'héritière des traditions. Les traditions de cette culture à laquelle elle s'y attache jalousement représente sa vie et sa richesse mais également l'expression d'une identité bien ancrée. Parmi ces héritages ancestraux nous avons le tissage et l'habillement dont il est le sujet aujourd'hui. Le tissage chez la femme kabyle remonte à la nuit des temps les plus reculés. Elle en avait besoin pour se vêtir, se couvrir. Il représentait également une source de revenu pour ces populations de haute Kabylie qui vivaient des récoltes très limitées et insuffisantes vu la pauvreté de la région du fait de son relief.

La femme berbère a joué un très grand rôle en étant un acteur dynamique en permettant à toute une région de se développer à travers cette activité artisanale. Les femmes sont initiées très jeunes au tissage.

Que représente cette activité ? Cette activité représente un moyen d'expression libre, où l'esprit de la femme des objets, des scènes, en faisant appel à son imagination. Cette activité constitue un décor d'une valeur incontestable. Les travaux féminins attestent que les siècles n'ont ni affecté ni réussi à effacer le décor ancestral berbère.

L'école de tissage des Aït Hichem a été la première dans l'histoire de l'Algérie à ouvrir ses portes pour enseigner cet art. Comment s'est-elle développée ?

L'école d'Aït Hichem à travers le territoire algérien fut créée avec environ de 1882, l'une des premières, composé d'une classe pour les garçons uniquement.

Pourquoi donc uniquement les garçons, et pour les femmes alors ? Révoltées par cette discrimination, les filles réclamèrent aussi l'instruction. Alors pour donner l'exemple, Moh At

Abdeslam fut le premier à envoyer ses cinq filles dans cette école dont l'une d'elle fut institutrice à partir de 1889 pour l'enseignement général. A cette époque l'attention des pouvoirs publics se porta sur l'industrie familiale. Ils virent alors un intérêt économique dans l'art populaire et c'est ainsi qu'ils introduisent l'enseignement du tissage dans les écoles et l'enseignement général fut remplacé par l'enseignement technique à partir de 1892 à Aït Hichem.

Depuis, est-ce que d'autres écoles de même type ont vu le jour ? Oui, d'autres écoles se sont succédées à travers le territoire national : - Au Sud du pays en 1895 - A Alger en 1896 - Au M'zab en 1898 - Constantine en 1897 - A Oran en 1900. Plusieurs ateliers de dessin et de tisseurs également ont vu le jour et des institutrices et institutrices se sont succédées.

Les pouvoirs publics de l'époque ont entrepris les mêmes techniques de tissage, de teinture et de décor. Des tisseurs opéraient à domicile et dans les établissements. C'est ainsi que madame Malater Abdeslam, institutrice recoupait les étoffes ornées chez les femmes afin de reproduire les dessins et les enrichir avec l'aide de ses élèves.

Alhitoussen, village distant de 30 km d'Aït Hichem Thitem Ihitoussene a trouvé un lambeau d'étoffe orné qu'elle rapporta chez elle et non seulement elle produisit le dessin mais elle en créa d'autres le motif porte son nom BeniDjer.

Quels sont les motifs qui servent à décorer les tapis berbères ? Ce sont les lignes droites, parallèles, obliques, en dents de scie, des parallélogrammes, les hexagones, l'octogones.

PORTRAIT

Feu Nna Taous Abdeslam artisanne en poterie



Na taous Abdeslam

Madame, Taous Ben Abdesselam est née le 25 décembre 1905 dans le village Aït Hichem, Arche d'Aït Yahia, distant de 50 km de Tizi-Ouzou.

Taous fut scolarisée à cinq ans. Brillante élève, elle obtient son certificat d'études primaire en 1916 à l'école mixte du village où elle occupa le poste d'enseignante, succédant à madame Abdesselam Adel mère de trois enfants qui fut remplacée par ses obligations familiales à Alger.

Nnan Taous que tout le monde surnommait ainsi a été médaillée plusieurs fois par la France coloniale pour son abnégation et pour ce qu'elle a apporté à l'artisanat.

Vingt ans après, elle devra à son tour interrompre son activité pour se consacrer à ses enfants. Sa sœur Ouardia diplômée elle aussi la remplaça en 1909. En 1954, Nna Taous s'engagea dans les rangs du FLN de la wilaya III.

En 1957, un membre de liaison lui annonça la mort de son mari par des soldats français. En femme courageuse et téméraire, elle se rendit sur les lieux pour identifier le corps qu'elle dissimula dans une grange jusqu'au lendemain où elle fut aidée par quatre hommes pour l'enterrer loin du village, ce n'est qu'à l'indépendance qu'il fut inhumé au cimetière familial.

Nna Taous est alors arrêtée et torturée, ensuite expulsée de son village natal. Elle s'établit un temps à Alger puis à Bida avant de revenir à Aït Hichem en 1963 pour reprendre ses fonctions. Une année après elle fut nommée directrice de l'école artisanale d'Ouaghzene jusqu'à son départ à la retraite à l'âge de 84 ans.

Ce qui distinguait cette femme c'est qu'elle ne se contentait pas seulement d'enseigner le tissage mais elle travaillait également pour son amélioration et sa modernisation. Respectée et aimée de tous, cette fille du pays était la confidente et la conseillère de toutes les femmes, elle enseigna même bénévolement durant les vacances pour faire bénéficier les étudiantes et toutes celles qui durant l'année scolaire ne pouvaient pas profiter de cet apprentissage. Cette femme au caractère ferme et à l'intelligence raffinée a consacré toute sa vie à hisser l'artisanat du pays au rang universel.

Un film-documentaire qui retrace tout son parcours a été réalisé par Sid-Ali Mazif en 2005. Lors de l'avant-première au palais de la culture, un vibrant hommage lui a été rendu par la ministre de la Culture. Et combien d'autres hommages d'ici et d'ailleurs ont été rendus à cette icône par de nombreuses associations et collectifs.

Toute cette géométrie, délicatement et rigoureusement ordonnée dans sa composition représente une richesse de figures.

Peut-on retrouver dans d'autres cultures les mêmes motifs ?

C'est un art original, il est impossible, même de nos jours, de retrouver ces motifs géométriques ailleurs. Nous pouvons dire que l'art berbère a un cachet propre qui le distingue des autres que même les profanes reconnaîtront.

Que représente la symbolique de ces motifs aujourd'hui ?

De nos jours les thèmes qui les désignent naissent le plus souvent d'un rapprochement d'image :

- Œil de perdrix
- Broche
- Nid d'abeille
- Collier
- Beni djer
- Tizoulag
- Dos de serpents.

Quel est le mot de la fin ?

Le développement du machinisme devait amener une révolution économique sociale et morale. Dans l'euphorie du progrès, l'activité familiale a dû faire place à la manufacture puis à l'usine et ce qui par ses qualités de finesse, de goût, d'originalité devait assurer la pérennité de l'art populaires elle fut sacrifiée sans remords. Les arts et les traditions furent gangrenés petit à petit. La loi de la machine était une loi égalitaire (tout au moins semblait-elle l'être) une loi de nivellement d'uniformité. Elle aboutit à l'article « standard » d'où le génie de l'homme s'efface. Pour cela les pouvoirs publics sont interpellés pour le maintien et la sauvegarde de notre patrimoine ancestral si indispensable à notre identité.

O.A.A.

ASSOCIATION DES ALGÉRIENNES MANAGERS ET CHEFS D'ENTREPRISE (AME)

Un soutien de plus à l'économie nationale

Elle est née de l'idée d'une femme Khedidja Belhadi qui, avec d'autres femmes, toutes managers et chefs d'entreprise, l'Association des Algériennes managers et entrepreneurs (AME) a vu le jour en septembre 2005.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les initiatrices ont, osé le pari de construire un cadre rassembleur de femmes engagées dans l'activité économique. Capitalisant leurs expériences respectives, elles vont mettre à profit leurs réussites et leur savoir-faire au bénéfice des gestionnaires femmes en quête d'informations, de formation et de soutien. AME s'est fixée comme objectif premier de promouvoir l'entreprenariat féminin, elle agit sur deux fronts, celui d'aider les gestionnaires à améliorer la qualité du produit ou du service, la visibilité de l'entreprise sur le marché national et faire accéder au marché mondial la PME algérienne.

Sur l'autre front, les femmes de AME, tablent sur l'intensification et la fluidité de l'information, le suivi et le coaching au profit des femmes porteuses de projets économiques. Le réseautage et le partenariat

semblent leur convenir comme approche pragmatique et rationnelle pour rapprocher les femmes concernées et faire évoluer l'association à double vitesse en élargissant la base au niveau national et trouver des ouvertures et des perspectives de faire des affaires par le moyen du contact avec leurs pairs à l'étranger comme c'est le cas de l'organisme américain Vital Voices Businesswomen Network avec lequel Ame est partenaire dans un programme de formation et de networking soit un réseau qui englobe les femmes chefs d'entreprise des treize pays de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA). Ce réseau permettra aux managers algériennes de prendre contact directement avec leurs homologues dans cette région et de profiter des opportunités qu'offre ce réseau en terme d'échanges et de possibilités d'affaires, et ce, en parallèle du réseau Haoua que l'association a mis en place pour relier les femmes managers des quatre coins du pays. En moins d'un an, il est né de cette expérience un projet ambitieux en partenariat dans le secteur du tourisme entre deux femmes de l'est du pays de wilayas différentes.

Le réseau Haoua est par ailleurs conçu de façon à faciliter la fluidité de l'information et sa transmission directe aux concernées. La direction de l'association va pallier ainsi les difficultés que rencontrent les femmes des régions éloignées et tenter de les rap-

procher de la source de l'information comme il permet d'alimenter la base de données quant au potentiel féminin existant et auquel on a accès par le contact direct.

C'est un besoin que l'association tente de satisfaire au regard du vide intolérable quant à la part insignifiante des femmes dans l'économie paradoxalement aux compétences et intentions bloquées au seuil de la rigidité de l'administration locale a contrario des opportunités qu'offre l'économie nationale en termes de facilités et des diverses aides accordées à la création de l'entreprise nationale à travers les différents dispositifs de création d'emploi et de richesses. L'intégration de la femme dans la vie économique est ainsi fortement soulignée chez AME, convaincue de l'apport des femmes dans la promotion de la petite entreprise et par conséquent de l'émergence d'un entreprenariat au féminin, une autre plus-value pour l'économie nationale. Huit valeurs fondamentales sont adoptées en ligne de conduite, elles sont élues pour mener à terme l'association et l'aider à réaliser son objectif majeur de doter l'économie nationale d'entreprises performantes fonctionnant aux normes de gestion et de management aux standards internationaux à même de constituer un facteur d'épanouissement et d'affirmation sociale.

L.B.

CANCER DU SEIN

L'association «El Amel» s'engage dans la sensibilisation

PAR AMEL BENHOCINE

Les citoyennes des wilayas de l'intérieur du pays, notamment de la wilaya de Ghardaïa, Djelfa et Laghouat, ont pleinement adhéré à la campagne d'information et de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein, qu'organise l'association «El Amel» de soutien aux cancéreux du centre Pierre et Marie Curie. La présidente de l'association, M. Hamida Kateb a affirmé, hier au Forum d'El Moudjahid, que la campagne de sensibilisation «Caravane El Amel» organisée à l'occasion du mois de lutte contre cette pathologie et dont le coup d'envoi a été donné le 13 octobre au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), connaît un grand engouement auprès des

femmes algériennes, ajoutant que la campagne vise la sensibilisation des citoyennes de ces wilayas à cette maladie qui touche, rappelons-le, 7.000 femmes chaque année en Algérie. «La caravane a reçu un écho favorable chez les citoyennes de ces wilayas qui ont visité la caravane et interrogé l'équipe médicale sur place sur cette maladie. Des explications exhaustives leur ont été données en vue de les sensibiliser aux dangers du cancer du sein et à l'importance du dépistage précoce», a-t-elle précisé. Signalons, en outre qu'une campagne similaire a été déjà organisée par l'association en question d'aide aux patients atteints du cancer au niveau de cinq polycliniques spécialisées dans la wilaya d'Alger. A cette occasion, le professeur Kamel Bouzid a, pour sa part, salué le

rôle de l'association d'aide aux patients atteints de cancer, appelant à l'élargissement de cette campagne de sensibilisation à cette maladie qui est devenue, selon lui, «une maladie chronique et non mortelle». Il a qualifié, par ailleurs, cette première caravane organisée en ce mois d'octobre de «réussite» puisque elle a touché des femmes de wilayas de l'intérieur.

Le cancer du sein touche un milliard de femmes dans le monde. Au niveau national, 7.000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année parmi lesquels 3.500 femmes décèdent. A noter enfin, que l'Association «El Amel» d'aide aux patients atteints de cancer du centre Pierre et Marie Curie a distribué des médicaments à 800 malades non affiliés à la sécurité sociale.

A.B.

Mots
sur Maux

PAR BELHADJ KHADIDJA*

La citoyenneté, un droit et un devoir

Entendre et s'émerveiller devant les belles paroles de citoyenneté, excellence, performances rassure et conforte le chef d'entreprise dans ses choix et prise de risque mais quant la parole prend des détours pour finir dans l'air du temps, le malaise s'installe.

Notre association fait siennes toutes ses valeurs et œuvres en gage de crédibilité à ne pas prendre les chemins de traverses, un engagement intellectuel que les femmes de AME sanctionnent dans le programme d'action afin de soutenir les managers et chefs d'entreprise pour nourrir la culture d'entreprise, au bénéfice d'une gestion autre que par le repli sur soi et l'opacité.

C'est parce que nous sommes aussi convaincues qu'il n'appartient pas uniquement à l'Etat d'intervenir dans la promotion et l'évolution saine de l'entreprise nationale mais qu'il incombe, dans une large mesure, à la société civile de s'investir, avec une prise de risque s'il le faut pour accompagner sur le terrain le changement du mode de gestion et des mentalités, condition sine qua non pour un développement durable.

L'économie est synonyme d'emploi, de richesse et de bien être, les femmes en ont droit. Parce qu'elles sont cette autre partie sur laquelle repose toute la cohésion sociale et pour laquelle les chances doivent être égales.

Ce n'est pas un besoin, c'est une urgence au regard de tout ce qu'elles peuvent donner en termes de savoir faire, de performances et d'excellence comme elles l'ont démontré dans bien des situations.

B. K.

*Présidente
de l'association AME

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

● ANNABA, RISQUE ET PRÉVENTION DES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

L'association Aniss organise des journées de dépistage et d'information

La campagne, menée depuis trois jours contre les maladies sexuellement transmissibles et le dépistage précoce du sida, initiée par l'association Aniss, basée à Annaba, va se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'octobre a indiqué le docteur Skander président de l'association. Cette manifestation est destinée à sensibiliser les groupes à risque sur les dangers de la contamination par voie sexuelle et les possibilités existantes pour un diagnostic précoce des maladies en vue d'une prise en charge médicale immédiate et efficiente. Cette campagne est menée de concert avec la Direction de la santé de wilaya ainsi que la participation active d'un laboratoire international spécialisé dans la fabrication de médicaments spécifiques aux MST. Le docteur Skander, promoteur de ces journées d'information et de

vulgarisation des protocoles de prévention des MST, cette campagne qui a débuté le 17 octobre, a coïncidé avec la journée mondiale de la lutte contre la pauvreté qui reste un des facteurs essentiels voire déterminants dans le déclenchement et la propagation des MST. «Les foyers et les poches de précarité favorisent l'opportunité et l'émergence des MST. Toutes les études et les enquêtes le prouvent» affirme-t-il. L'association Aniss compte durant ces journées, aider de nombreuses franges de la population dans l'espace géographique comprenant cinq wilayas, (la frange jeune en particulier) à subir gratuitement les tests de dépistage en vigueur pour déceler la présence de maladies à caractère MST. «Nous avons convié à cette importante rencontre, nous indique le Dr. Skander près de 15 communes de différentes wilayas de l'Est. L'association Aniss a dans le cadre de la lutte contre le fléau du sida passé l'année dernière un accord avec le département de la coopération scientifique belge, dont l'assistance technique a permis la formation de plusieurs brigades en matière de prévention des risques liés aux MST.»

Rafraf Mohamed

600 opérations de dépistage à Béchar

Près de 600 opérations de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus ont été effectuées, dans la wilaya de Béchar, durant le premier semestre 2009 à l'unité spécialisée domiciliée à la polyclinique de la «Zone Bleue» de Béchar, apprend-on auprès de cette unité. Ouverte dans le sillage de la mise en œuvre du programme national de dépistage de ce type de cancer chez les femmes âgées de plus de 30 ans, décidé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, cette structure dispense et vulgarise aussi les conseils de prévention et de traitement de ces cancers, selon la même source.

APS

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

14^E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

LES ÉDITEURS SUISSES BOYCOTTENT

L'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires (ASDEL) a annoncé à travers un communiqué son regret de ne pas participer au 14^e Salon international du livre (SILA) qui ouvrira ses portes aujourd'hui.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Déjà dans les années 80 ensuite à partir de 1999, les éditeurs suisses regroupés au sein de leur association ASDEL ont toujours participé au Salon International du livre d'Alger.

Cette fidélité, déclarent les éditeurs, est justifiée «par l'accueil très chaleureux et l'intérêt très vif rencontrés auprès du public algérien».

Reste que cette année, ils se sont résignés à y renoncer. Cela est dû à différents facteurs, intervenus au cours de ces derniers mois et qui ont motivé cette décision. Les éditeurs suisses regrettent ainsi les nouvelles procédures adoptées pour la livraison des livres destinés au salon et qui contraignent à rapatrier les invendus en Suisse, sans pouvoir les confier à un libraire algérien.

Ils rappellent également que l'an dernier, il leur a été interdit de compléter l'assortiment du stand par des ouvrages se trouvant en dépôt en Algérie, chez leur partenaire commercial.

Les éditeurs mettent aussi en exergue les conséquences pratiques de la nouvelle loi de finances complémentaire (LFC) qui d'après eux «freinent grandement les échanges possibles avec des partenaires algériens». Il dénonce ainsi à travers leur communiqué «de telles dispositions qui



Une édition du Sila qui suscite moult remous.

sont de nature à être contrevenues, inévitablement». Ils réitèrent leurs propos en désapprouvant ces mesures car selon eux «elles constituent une limitation à la libre circulation du livre, objet culturel par excellence».

Enfin, le dernier facteur les ayant poussé à ne pas participer au SILA c'est les débats autour de la délocalisation du salon sur le site du complexe olympique au lieu de celui de la Safex, et le risque du boycott des éditeurs algériens qui planait ces derniers jours ce qui «ne rassure guère et nous amène à renoncer à participer tout en le faisant largement savoir».

Il est à souligner que l'Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires (ASDEL) a pris la succession de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande (SLESR) en 2003, fondée en 1866 et depuis 1975 une fédération regroupant trois associations professionnelles: l'Association suisse des libraires de

langue française (ASLLF), l'Association suisse des éditeurs de langue française (ASELF) et l'Association suisse romande des diffuseurs et distributeurs de livres (ASRDL).

Cette association a pour but de représenter les intérêts de ses membres et d'œuvrer en faveur du marché du livre francophone en Suisse et du livre suisse à l'étranger, à travers, notamment le développement de conditions de marché harmonieuses permettant la concurrence au sein de la branche, la promotion de conditions économiques et juridiques assurant un revenu suffisant aux professionnels du livre, la représentation des intérêts de ses membres auprès d'autorités, organismes culturels et autres institutions ou organisations, tant en Suisse qu'à l'étranger.

L'association compte aujourd'hui environ 150 membres, dont 13 diffuseurs, 60 éditeurs et 75 libraires.

K. H.

SEMAINE CULTURELLE DE PALESTINE

L'art au service d'une cause



PAR ROSA CHAOUI

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi abritera, à partir d'aujourd'hui, la semaine culturelle de la Palestine. Cette manifestation est organisée dans le cadre de «El Qods, capitale de la culture arabe 2009».

A cette occasion, Noureddine Lardjane, représentant du ministère de la Culture, a rappelé lors d'un point de presse au TNA,

que cette activité artistique qui se déroulera jusqu'au 6 novembre prochain, est la continuité de la manifestation organisée en Algérie durant toute l'année «pour réitérer notre solidarité indéfectible avec le peuple frère palestinien».

La Palestine qui sera à l'honneur au 14^e Salon international du livre d'Alger, ne se cantonnera pas uniquement dans la capitale, mais elle s'élargira dans plusieurs

régions du pays à l'instar de Bouira, Oran, Bord Bou-Arréridj, Tizi-Ouzou et Sétif dans laquelle se tiendra le Festival de la chanson locale.

M. Lardjane a mis également en évidence l'importance de cette manifestation culturelle qui coïncide avec la célébration du 55^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954.

M. Haitem, attaché culturel de l'ambassade de Palestine en Algérie, a indiqué que le programme comprend des après-midis poétiques animées par des poètes de renom comme Ahmed Yakoub Zoheir Abou Chaïb ou Wassim El Kourdi, des pièces de théâtre, de la danse, de la musique, des conférences ainsi que plusieurs expositions consacrées notamment aux livres, aux tenues traditionnelles et à l'artisanat.

Le responsable palestinien a aussi souligné l'apport de l'Algérie dans le bon déroulement de cette manifestation «L'Algérie a beaucoup contribué à la réussite de la manifestation «Al Qods capitale de la culture arabe 2009». Il a également salué à l'occasion de ce point de presse les positions constantes de l'Algérie et son soutien indéfectible à la cause palestinienne.

R. C.

ACTIVITÉ CULTURELLE À N'GAOUS (BATNA)

La chanson amazighe au centre de la manifestation

Une manifestation nationale dédiée à la chanson amazighe et à la poésie populaire se tiendra à N'gaous (Batna) du 29 octobre au 1^{er} novembre, a indiqué lundi le directeur de la culture. Plusieurs wilayas dont M'sila, Djelfa, Tamanrasset, Tébessa, Khenchela et Oum-el-Bouaghi participeront à cette manifestation.



FESTIVAL NATIONAL DES BEAUX-ARTS À SIDI BEL-ABBÈS

Des ateliers de réflexion pour une véritable formation

Le 1^{er} Festival culturel national des étudiants des écoles des beaux-arts et des jeunes talents sera organisé du 29 octobre au 3 novembre prochains à Sidi Bel-Abbès, a annoncé lundi le commissaire de la manifestation.

Ce festival inscrit dans le cadre des échanges entre les écoles de musique et celles des beaux-arts, a pour objectif de promouvoir les jeunes talents dans ces domaines.

Cette première édition mettra notamment l'accent sur l'importance des arts plastiques et de la musique et sera également marquée par des ateliers de réflexion visant à améliorer la formation.



LA MUSIQUE ANDALOUSE SANÂA S'INVITE À RIADH EL FETH

Nassereddine Chaouli ouvre le bal

Le 3^e Festival national de la musique andalouse sanâa a débuté avant-hier soir à Alger par une nouba dans le mode zidane interprétée avec grâce par Nassereddine Chaouli.

Installé en maître au milieu des musiciens de l'ensemble régional d'Alger, le chanteur à la voix puissante et sensuelle a su transporter le public de la salle Ibn-Zeydoun de Ryad el-Feth vers un univers magique et féérique dans lequel, amour, beauté et belles paroles étaient en communion.



APS

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES DÉCOUVERTES RÉCENTES EN AFRIQUE

Le Continent Noir, véritable berceau de l'humanité

Le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) d'Alger (Algérie) a organisé du 25 au 27 octobre à Sétif un colloque international sur la Préhistoire ancienne de l'Afrique intitulé «L'Afrique, berceau de l'humanité : découverte récentes».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette rencontre qui s'est tenue à l'occasion du second Festival culturel pan-africain dont l'organisation a été confiée à l'Algérie par l'Union africaine, a réunis des chercheurs africains et africanistes dans les domaines de la Paléontologie Humaine et la Préhistoire ancienne pour débattre des découvertes effectuées récemment en Afrique et leur implication sur l'évolution biologique et culturelle des premiers hominidés.

Il est connu que l'Afrique est le berceau de l'humanité. Les plus anciens fossiles d'hominidés, parfois accompagnés de l'outillage lithique le plus vieux au monde, ont été découverts sur le continent africain. Le premier fossile d'hominidé fut découvert en 1924 à Taung en Afrique du Sud par Raymond Dart et fut baptisé "Australopithecus africanus". Par la suite, le couple Leakey découvrit les restes d'un autre hominidé, beaucoup plus robuste dans les



Gorges d'Olduvai en Tanzanie, qu'il nomma "Paranthropus boisei". Il fut daté de 1,79 million d'années (Ma) d'après la méthode du Potassium/Argon. A cause de son âge avancé, cette dernière découverte provoqua une véritable « née vers l'os d'hominidé » en Afrique orientale à partir des années 60. En effet, d'intenses recherches systématiques entreprises dans l'immense région du rift africain couvrant plusieurs pays tels que l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie et le Malawi ont permis d'effectuer des découvertes paléontologiques pertinentes, notamment l'Australopithecus afarensis (Afar, Éthiopie) daté de 3,4 Ma, le "Paranthropus aethiopicus" (Lac Turkana, Kenya) daté de 2,6 Ma, le Paranthropus robustus (Afrique du Sud) daté de 2,2-1,1 Ma, et "Homo habilis" (Olduvai, Tanzanie et Turkana, Kenya)

daté de 2,3 Ma. D'autres recherches menées durant les années 90 enrichirent le registre fossile des hominidés de nouvelles trouvailles encore plus vieilles.

Cependant, les découvertes spectaculaires relevées lors de ce colloque sont celles de "l'Australopithecus bahrelghazali" daté de 3,5 Ma et du "Sahelantropus tchadensis" daté d'environ 7 Ma plus connu sous le nom de Toumai, toutes deux faites récemment au Tchad en Afrique Centrale, d'environ 2.500 km à l'ouest du rift est africain. Ces dernières mises à jour ont considérablement transformé les données actuelles et les modèles de la première évolution de l'homme en remontant l'âge des premiers hominidés aux environs de 7 Ma et en prouvant que l'Afrique orientale n'était pas l'unique foyer de l'évolution de l'homme en Afrique.

Ce colloque a eu pour objectif de faire le point sur les dernières découvertes des premiers hominidés (7 à 1,5 million d'années) et des industries oldowayenne et acheuléenne effectuées en Afrique, et leur implication sur l'évolution morphologique et comportementale des hominidés. Le colloque a ainsi traité plusieurs problématiques à l'instar de l'émergence de la bipédie, de l'implications des transformations anatomiques entre les hominidés au-delà de 3,8 Ma (Sahelantropus tchadensis, Orririn tugensis, Ardipithecus kaddaba, et Ardipithecus ramidus) et ceux datés entre 3,8 Ma et 2 Ma (tous les australopithécins) et plus tard entre les australopithécins (à partir de 3,8 Ma) et les premiers Homo (2,3 Ma) ; de l'émergence d'Homo erectus en Afrique ou en Asie de l'émergence de la technologie lithique des débuts de la manufacture et l'utilisation des outils taillés par les premiers hominidés étaient influencés par les changements globaux des climats.

Sans oublier l'identité des artisans des plus anciens outils de la question de savoir si les australopithèques ont manufacturé et utilisé des outils taillés ainsi que la nature du Pré-Oldowayen et sa signification ; et si le Pré-Oldowayen reflète un manque d'habileté de la part des hominidés ou s'il est dû aux variétés et qualités des matières premières et la validité de l'Oldowayen Développé en tant qu'industrie de transition entre l'Oldowayen et l'Acheuléen et s'il représente une industrie distincte de l'Oldowayen ou s'il reflète la naissance du Complexe Industriel Acheuléen. **K. H.**

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

RECRUTE

N°	Grade	Nbre de postes	Mode de recrutement	Conditions exigées	Spécialités demandées
01	Ingénieur d'état	01	Concours sur épreuves	Diplôme d'ingénieur d'état	- Alimentation en eau potable - Assainissement - Hydraulique urbaine - Génie rural - Hydrologie et hydrogéologie - Hydrotechnique - Géodésie et géophysique, Géologie - Agronomie option hydraulique - hydraulique agricole - pédologie - Génie civil option construction et aménagement hydraulique - Mécanique des fluides - Hydromécanique - Électrotechnique - Chimie des eaux et chimie industrielle
02	Administrateur	01	Concours sur épreuves	Licence de l'enseignement supérieur ou titre reconnu équivalent	- Licence en science juridique et administrative - Licence en science économique - Licence en science financière - Licence en science commerciale - Licence en science de gestion - Licence en science politique et relations internationales - Licence en sociologie à l'exception de sociologie d'éducation - Licence en psychologie option : organisation et travail - Licence en science d'information et communication à l'exception de : presse écrite et audio-visuel - Licence en science islamique option droit et charia.
03	Attaché principal d'administration	01	Concours sur épreuves	Diplôme des études universitaires appliquées (DEUA) ou diplôme de technicien supérieur (TS)	- Management public - Droit des affaires - Droit des relations économiques internationales - Commerce international - Marketing - Gestion des ressources Humaines - Psychologie.

Constitution du dossier :

- 1/ Demande manuscrite
- 2/ Deux (02) photos d'identité
- 3/ Copie certifiée conforme de la carte d'identité
- 4/ Copie certifiée conforme du diplôme dans la filière
- 5/ Casier judiciaire n° 3 (en cours de validité)
- 6/ Copie certifiée conforme du certificat de position vis-à-vis du service national (en cours de validité)

7/ Deux (02) enveloppes timbrées (01 GF + 01 PF) avec adresse complète du candidat

Le candidat admis définitivement au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Un certificat de nationalité
- Une fiche familiale
- Deux certificats médicaux (médecine générale phthisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper

l'emploi postulé

- Quatre (04) photos d'identité

Les dossiers doivent être déposés ou transmis à l'adresse suivante :
Direction de l'hydraulique BP 48 B de Docteur Saadane Laghouat, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la première parution de la présente annonce
N.B : Les dossiers incomplets ou ceux qui parvenus après ce délai ne seront pas pris en considération.

Midi Libre N° 801 Mercredi 28 octobre 2009 - ANEP 784 197

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE LA CULTURE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 19/D.C/2009

En application le décret présidentiel n° 250/02 du 24/07/2002 modifié et complète le décret présidentiel n° 338/08 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics

- La direction de la culture de la wilaya de m'sila, lance un avis d'appel d'offre national ouvert en vue de : **REALISATION D'AMENAGEMENT ET REABILITATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE M'Sila**

Les entreprises et sociétés publique et prive qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau de la direction de la culture de M'sila contre paiement d'une somme de (1,500,00 DA) Au niveau des bureau **Sahli Fayçal copirative Karim belkacem cite wilaya de M'sila.**

Les offres accompagnées des pièces réglementaires complétées exigées dans le cahier des charges doivent être déposées sous double enveloppe cachetées et anonyme, l'une pour le dossier technique et la deuxième pour le dossier financier.

Offre technique :

- 1- Cahier de charge signé et cacheté
- 2- Déclaration à sousscrire
- 3- Copie de statut pour les personnes morales
- 4- Attestation de mise à jour (CASNOS - CNAS - CACOPATH) copie légalisée
- 5- Extrait de casier judiciaire N° 3 moins 03 mois (original)
- 6- Extrait de rôle des impôt et taxes moins 03 mois apure ou avec échéancier (original ou copie légalise)
- 7- Registre de commerce copie légalise
- 8- Certificat de qualification et de classification professionnelle copie légalise
- 9- Planning de réalisation
- 10- Liste des moyens matériels destine a la réalisation du projet établie par un notaire un expert ou huissier accompagnée des carte grise copie légalise
- 11- Liste des moyens humaines et d'encadrement,

valable pour 03 mois

12- Une copie des bilans fiscaux de deux dernier exercices

13- Références professionnelles : certificat de bonne exécution des projet identiques pour les trois dernière année pourtant le montant globale de projet et l'année de réalisation vise par le maître d'ouvrage copie légalise

14- Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2008 des entreprise délivrée par les antennes locales du CNRC copie légalise, L'offre sera rejeté en cas de ne pas présenté cette Attestation.

Offre financière :

- 1- Lettre de soumission signée
- 2- Le bordereau des prix unitaires en Lettres et en chiffre signée et paraphé
- 3- Le devis quantitatif et estimatif signée et paraphé a l'adresse suivante :

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE M'SILA CITE ADMINISTRATIVE

- L'enveloppe extérieure, ne devra porter que la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 19/D.C/2009

PROJET : REALISATION D'AMENAGEMENT ET REABILITATION DE LA MAISON DE LA CULTURE DE M'sila

(à ne pas ouvrir)

- Le délai accordée pour la préparation des offres est fixées a 180 jour a compter de la date de dépôt des offres.

-La dernière date de dépôt des offres est fixée :

16 novembre 2009.

- L'ouverture des plis se fera : 16 novembre 2009 a partir 14h00 au niveau de la direction de culture de M'sila cite administrative M'sila

LE DIRECTEUR

Midi Libre N° 801 Mercredi 28 octobre 2009 - ANEP 784 197

RESSENTIR DES DOULEURS DANS SON CORPS

Qui et quand consulter ?

Douleur aiguë, chronique, ponctuelle, fréquente, vive ou bien diffuse... Il n'est pas toujours facile d'exprimer son ressenti face à une douleur. Et si mettre des mots sur une sensation n'est pas toujours évident, trouver à qui en parler ne l'est pas plus. Phénomène complexe et normal à la fois, la douleur est un signal d'alerte indiquant à notre cerveau que quelque chose d'inhabituel se passe à l'intérieur de notre corps. Mais derrière ces réactions réflexes se cachent des mécanismes bien identifiés.

Le meilleur moyen de soulager une douleur, quelle qu'en soit la cause, c'est d'abord d'en parler à un professionnel de santé. Mais il n'est pas toujours évident de trouver le bon interlocuteur.

Maux de tête ou de ventre... Ces petites douleurs occasionnelles ne nécessitent pas toujours de consulter un médecin. Votre pharmacien peut alors vous conseiller. En effet, de nombreux médicaments en vente libre, tels que l'aspirine, le paracétamol ou l'ibuprofène, peuvent soulager les douleurs passagères. Il convient néanmoins, pour éviter toute interaction



médicamenteuse, de signaler vos traitements en cours à votre pharmacien. Ce professionnel de santé sera à même de vous proposer un médicament adapté à votre situation. Dans le cas contraire, il vous dirigera vers votre médecin.

Médecin généraliste : un professionnel de proximité

La souffrance n'est pas normale en soit. Même si cette sensation désagréable n'est pas toujours le symptôme d'une

maladie, elle doit toujours être prise en charge. Il est donc indispensable d'en parler, face à n'importe quelle souffrance. Le médecin généraliste est alors le professionnel de santé privilégié.

Parce qu'il vous connaît et qu'il a tissé avec vous une relation de confiance, votre médecin généraliste est plus à même de prendre en charge votre douleur. En effet, près de 70 % des Français consultent leur médecin généraliste lorsqu'ils souffrent. Lui seul saura mettre en place un traite-

ment adapté à chaque patient. Mais quand les médicaments prescrits ne suffisent pas, le médecin généraliste peut orienter son patient vers une consultation spécialisée. En effet, certaines douleurs nécessitent des prises en charge spécifiques.

La prise en charge des douleurs spécifiques

De tous les spécialistes, le rhumatologue est le professionnel le plus consulté pour cause de douleur. Le vieillissement de la population et les modifications du corps liées à l'âge expliquent cette tendance. Spécialiste du squelette humain, le rhumatologue traite les douleurs articulaires, de la colonne vertébrale, des muscles et des os. Après le rhumatologue, les autres spécialistes régulièrement consultés pour des douleurs sont généralement les gastro-entérologues, les gynécologues, les pédiatres et les neurologues. Chacun de ces spécialistes permet alors aux patients de bénéficier d'une écoute attentive, et d'une prise en charge particulière de leurs douleurs. Briser le silence est un premier pas vers la sortie du cercle vicieux de la douleur. Mais seuls des professionnels de santé peuvent établir un diagnostic, et mettre en place un traitement efficace et adapté à chacun. Alors si vous souffrez, n'hésitez plus : parlez-en à votre médecin.

R. S.

MAL DE DOS

Se tenir droit serait mauvais !



Tiens-toi droit ! Qui n'a pas entendu cette remarque de la part de ses parents ? Mais ces personnes bien intentionnées ont peut-être créé des générations de lombalgiques ! A la lumière des dernières techniques d'imagerie médicale, cette position exercerait des tensions sur la colonne vertébrale, à l'origine du mal de dos chronique. Il semblerait qu'une autre idée reçue soit à combattre concernant le mal de dos. On sait depuis quelques années, que l'immobilisation peut se révéler contre-productive. Aujourd'hui, c'est la position "assis le dos droit" qui pourrait se révéler plus dangereuse que salvatrice !

Quand le travail n'a pas bon dos !

Plus un symptôme qu'une maladie, la lombalgie représente néanmoins le premier motif des consultations anti-douleur

et la principale cause d'absentéisme professionnel. Selon le Dr Waseem Bashir du département de médecine environnementale de l'Université d'Aberdeen (Ecosse), «*Nous ne sommes pas faits pour rester assis pendant de longues heures, mais la vie moderne exige pourtant que la grande majorité de la population de travailler dans de telles conditions.*

Ceci a rendu notre recherche sur la meilleure position assise particulièrement importante.

S'appuyant sur de nouvelles techniques d'imagerie par résonance magnétique (IRM), l'équipe écossaise du Dr Bashir pense avoir trouvé l'une des origines de ce mal du siècle.

La colonne penche pour moins de rigueur

A l'hôpital Woodend à Aberdeen, ces chercheurs ont recruté 22 volontaires n'ayant jamais eu de problèmes de dos ou d'opérations chirurgicales.

Contrairement au scanner plus conventionnel qui oblige le patient à être couché, un IRM ajustable a permis de laisser aux patients une liberté de mouvement durant l'examen. Ce dispositif a permis de juger trois positions assises : penché en avant, dos droit à 90° et une position plus "relax" dans laquelle les patients étaient penchés en arrière, selon un angle de 135° du buste par rapport aux cuisses tout en maintenant les pieds au sol.

Résultat : c'est cette position "relax" qui exerce le moins de tensions sur la colonne vertébrale, les disques vertébraux, mais aussi les muscles et les tendons. Selon les auteurs, une telle posture pourrait réduire le risque de lombalgie et de chronicité des douleurs. «*C'est peut-être tout ce qui est nécessaire pour prévenir le mal de dos, plus que d'essayer de calmer les douleurs qui surviennent sur le long terme, principalement à cause de mauvaises postures*», déclare le Dr Bashir qui invite les employeurs à investir dans des chaises permettant d'adopter la position optimale (légèrement penchée en arrière), un investissement qu'il estime rapidement payant.

CÉPHALÉES À RÉPÉTITION

Gare à l'abus de médicaments !

Maux de tête à répétition, attention ! Au-delà de deux prises d'antalgiques par semaine, il est préférable de consulter afin d'éviter un passage éventuel vers les céphalées quotidiennes. Pour prévenir et traiter ces troubles, de nouvelles recommandations ont été mises au point. En effet, la prise en charge des céphalées chroniques quotidiennes laisse parfois à désirer. Largement méconnues du grand public et de la plupart des médecins, les céphalées chroniques quotidiennes regroupent des maux de tête se manifestant plus de quinze jours par mois, pendant plus de 3 mois et qui durent plus de 4 heures en l'absence de traitement. Au départ, ces maux de tête sont généralement épisodiques, mais ils peuvent évoluer vers des formes chroniques, le plus souvent suite à un abus médicamenteux (un tiers des cas). Et ce même avec des antalgiques disponibles en vente libre... D'où l'importance de ne pas se soigner seul, et de consulter son médecin. Lors de la première consultation, pour juger de l'importance de cette situation, le patient sera invité à tenir un agenda de ses maux de tête, précisant la date, la durée et les médicaments utilisés. Rapporté lors de la seconde entrevue, cet outil permettra au médecin de mesurer réellement l'importance de l'affection et de poser le diagnostic, après s'être assuré qu'il ne s'agit pas là de symptômes d'une maladie neurologique plus grave. Pour ce faire, un examen général et neurologique (avec éventuellement des examens complémentaires) permettra d'écarter cette éventualité. Une prise en charge spécifique. Pour améliorer le traitement, mais également la prévention, il convient de déterminer les situations favorisant l'apparition des céphalées chroniques quotidiennes. Selon les experts, certains patients présenteraient, outre des abus médicamenteux, d'autres facteurs de risque : troubles anxieux et dépressifs, troubles de l'humeur, addiction à d'autres substances, troubles de la personnalité, événements traumatisants... Des éléments à ne pas négliger dans la prise en charge des céphalées chroniques quotidiennes. Il semblerait également que certains bouleversements hormonaux (ménopause) ou musculo-squelettiques (tensions musculaires) puissent en faciliter la survenue.

COA

CONFÉRENCE DE PRESSE DE CHAOUCH TEYARA, PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

Un rendez-vous pour rien !

La conférence de presse animée par le président par intérim du Comité olympique algérien (COA), M. Chaouch Teyara-Tewfik, n'a apporté aucun élément nouveau ou explication supplémentaire à ce que l'on savait déjà.

PAR ABDYOU SEGHOUANI

Membre de la Commission électorale préparatoire (CEP) de l'AG électorale du 7 novembre prochain, M. Chaouch a tenu son point de presse en tant que président par intérim du COA. Faut-il comprendre par là que le COA sortant (partie dont il est censé porter les couleurs) s'est démarqué du travail réalisé jusque-là par la CEP ? Il est trop tôt pour en être convaincu !

Quoi qu'il en soit, lors de cette rencontre avec les représentants des médias, M. Chaouch s'est limité à exposer et défendre un point de vue avec des arguments purement populistes, loin de convaincre l'auditoire.

Il affirmera, notamment que ce n'est pas lui « qui a enlevé les femmes de l'assemblée générale du COA, il y a des gens qui veulent marginaliser les femmes », etc. Toutefois, M. Chaouch a



Chaouch Teyara-Tewfik, président par intérim du COA

Ph / Amine Ch

omis de préciser que cette « affaire » est tout simplement un point lié aux aspects juridiques du COA. Plus clairement, cela veut dire que ce sont les textes du COA qui bloquent et empêchent la présence de plus de représentantes des personnalités sportives féminines à l'AG du COA.

L'article 7 des statuts du COA stipule : « Deux (02) personnalités du sport féminin, choisies par le président, après avis du bureau exécutif ».

Le Comité international olympique (CIO) qui a mis en place la CEP (et confié sa présidence à M. Ammar Adadi), a été saisi sur cette question et il a tranché : « Application stricte des statuts du COA en cours de validité ». Cherche-t-on à trom-

per une seconde fois nos femmes sportives au COA en les utilisant dans une quelle que clocher ?

Pourtant, les élus du COA savent ce que représentent le juridique et toute la rigueur qui l'entoure. A eux, donc, d'assumer la responsabilité de n'avoir pas procédé à l'amendement des statuts du COA dans les délais fixés.

Chose qui devait être faite depuis des années. Bien évidemment, M. Chaouch siège à la CEP et s'il a un point de vue à défendre, il aurait dû le faire au sein même de cette Commission où il a signé un engagement, au même titre que les autres membres de la CEP. Par ailleurs, était-il opportun de tenir une conférence de presse à l'écart de la CEP mise en place par le CIO ?

D'autant que cette Commission a été mise en place et n'a d'autre but que de dénouer la crise qui secoue le COA depuis une année. Notons que le moment choisi par M. Chaouch de tenir cette conférence de presse coïncide avec le départ de M. Ammar Adadi à l'étranger, tenu pas ses fonctions de président en exercice du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM).

Convenons-en, cette situation qui n'est guère destinée à arranger une situation franchement déplorable du Comité olympique algérien relève de l'inélégance dans la mesure où nous abordons l'Olympisme et le Sport. Franchement, le COA est en train d'être dirigé vers un terrain très glissant.

A. S.

HAND-BALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS À YAOUNDÉ

LE GSP SUR UNE COURBE ASCENDANTE

PAR MOURAD SALHI

Malgré une performance jugée plutôt bonne tant au niveau national qu'international enregistrée par le club pétrolier ces derniers temps, et tout le monde s'accorde à dire que ce club a réalisé de bons résultats, l'inaccessibilité à l'information qui le concerne devient de plus en plus la chose la plus difficile. Ni la Fédération algérienne de handball (FAH), qu'on a contacté ni aussi les entraîneurs de ne savent quoi dire dans ce contexte ; la fédération avoue que c'est les responsables de ce club c'est-à-



Ph / D. R.

dire le GS Pétrolier, qui sont sensés donner les informations, les entraîneurs déclarent qu'ils ne détiennent pas d'information. La question que le personnel de la rubrique sportive de Midi

libre pose par ailleurs, c'est qui est sensé donner l'information ? Pour ce qui est de quelques informations qu'on a pu glaner ça et là, elles nous apprennent que le tirage au sort pour les quarts de

finale a été effectué lundi tard dans la soirée et décidé que le représentant algérien affronte le club Camerounais Minuhra; en effet, la rencontre s'est jouée hier au moment où nous mettions sous presse.

Outre le club algérien, les autres clubs qualifiés en quarts de finale sont : Kabuscorp Poule A, Minuh du Cameroun et Munisport du Congo (Poule C) et Primeiro de Agosto d'Angola. Il faut signaler que le club algérien a remporté deux victoires au tour préliminaire, l'une contre la côte d'Ivoire et l'autre devant l'Angola.

M. S.

SPORT MILITAIRE

CROSS COUNTRY

260 athlètes au Championnat national

Près de 260 athlètes (dont 16 filles), représentant 19 écoles relevant des différentes régions militaires, ont pris part lundi au Championnat national militaire inter-écoles de cross country organisé au niveau de l'École de défense aérienne du territoire de la première région militaire de Reghaia (Alger).

D'anciennes gloires de l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN) ont assisté à l'ouverture de cette manifestation, marquée par une revue des effectifs des équipes participantes, par le général Mokdad Benziane, chef du service des sports militaires au sein de l'état major de l'ANP, en compagnie du directeur de l'école qui abrite la manifestation, le colonel Ayad Tahar. Dans une allocution prononcée en cette occasion, le général Mokdad a souligné que « l'importance de ce championnat, qui en est à sa seconde édition, est liée au fait qu'il donne le coup d'envoi des divers championnats sportifs militaires programmés pour la saison sportive 2009-2010 ».

Il a estimé, en outre, que « le sport militaire a accompli d'importants progrès ces dernières années, tant au plan national qu'international ».

Le responsable en veut pour preuve le titre mondial du 800 mètres décroché en Grèce et la médaille d'argent glanée au semi-marathon de Paris.

« Nous intensifions nos efforts pour que la pratique sportive devienne partie intégrante de la formation et de la préparation physique des éléments militaires, et ce, à tous les niveaux, pour assurer l'émergence d'une élite nationale représentative », a-t-il soutenu.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Course 10.000 mètres (garçons)

- 1) Keriout Abdelhamid (Ecole d'application de l'artillerie de Batna)
- 2) Mohamed Chahma (Ecole supérieure de sécurité et d'information de Beni Messous)
- 3) Abdelkader Ahmed Andjaimi (Ecole supérieure de sécurité et d'information de Beni Messous)

Classement par groupes :

- 1) Ecole d'application de l'artillerie de Batna
 - 2) Ecole supérieure de sécurité et d'information de Beni Messous
 - 3) Ecole supérieure nationale militaire de transport et circulation de Tlemcen.
- Course 5.000 mètres (garçons)
- 1) Hidari Karim Laghouat (Ecole d'application de défense contre avions de Laghouat)
 - 2) Djamel Eddine Bouakrab (Ecole supérieure de sécurité et d'information de Beni Messous)
 - 3) Gueniche Abdelkader (l'Ecole de défense aérienne du territoire de Reghaia)
- Classement par groupe 1) Ecole d'application des forces spéciales de Biskra.
- 2) Ecole d'application de l'artillerie de Batna
 - 3) Ecole de défense aérienne du territoire de Reghaia
- Course 4000 mètres filles :
- 1) Bayou Imene (Ecole supérieure de la gendarmerie nationale des Issers)
 - 2) Achour Chahinez (Ecole supérieure de la gendarmerie nationale des Issers)
 - 3) Cherifi Sabrina (Ecole nationale de préparation des études d'ingénieur de Rouiba)

FOOTBALL – COUPE DU MONDE DES U-17 AU NIGÉRIA

ALGÉRIE 0- ITALIE 1

Les Verts ont été à la hauteur, mais...

Si on revient sur le premier rendez-vous des jeunes Fenecs face à l'Italie pour le compte du 1er tour de la Coupe du monde, les jeunes algériens n'ont absolument pas à rougir de la défaite enregistrée hier sur la pelouse du stade de Kaduna.

PAR MAHDI YAMANI

En effet, les Algériens sont créditer d'un bon match. Avec 54% de possession du ballon ils ont toutefois raté le coche qui était à leur portée. D'ailleurs, ce n'est pas la domination des Azzurrini qui a fait la différence, mais c'est sur une action anodine que les camarades de Bekkatchi ont perdu le pari. Mais, cette défaite n'a pas eu un effet négatif sur le moral de la troupe à Ibrir. Car les



Le manque d'expérience a été fatal aux verts.

Algériens ont proposé un bon football ce soir-là au Nigéria. Néanmoins, le manque de réalisme dans la dernière passe a fait que les Verts sont passés à côté d'une victoire qui aurait été amplement méritée. Après le but marqué par les Italiens à la 78', on a senti une baisse de régime du côté algérien ce qui a permis à Federico Carraro, le remplaçant de marquer le but de la vic-

toire. Par ailleurs, les Uruguayens se sont aussi inclinés devant l'équipe de la Corée du Sud. Un score lourd pour un champion du monde. Il faut dire que les Coréens ont ouvert le score à la 13' par Seung Woo. Un nom qu'il faudra retenir. L'Uruguay ne décolère pas et remet les pendules à l'heure par l'entraîneur Gallegos et cela grâce à un penalty. On croyait

que le match allait reprendre de plus belle, et que l'Uruguay allait imposer son jeu, mais, coup de théâtre, ce sont les Coréens qui reprendront les commandes en inscrivant deux buts par l'intermédiaire de Heung Min (62e) et Jong-Ho Lee (90'). Pour le prochain rendez-vous, les Algériens auront la lourde tâche de bien négocier leur match contre l'Uruguay. La victoire est impérative dans les deux camps. Car, celui qui perdra quittera le premier tour. Ce qui met la tension sur les épaules de nos jeunes qui sont appelés à faire bonne figure. **M. Y.**

ATMANE IBRIR, ENTRAÎNEUR DE L'EN (U-17ANS)

«On va se concentrer sur l'Uruguay»

«L'équipe a fait ce qu'il fallait contre les Italiens. On a été impressionné par ce groupe qui avait vraiment envie de réaliser quelque chose. On aurait pu gagner face à l'Italie. Malheureusement, le manque d'expérience a fait la différence. On tentera de rectifier le tir face à l'Uruguay. On va se concentrer sur l'Uruguay pour remporter le rendez-vous. Car, on veut passer au second tour.» **M. Y.**

GROUPE F:

Uruguay - Corée du Sud 1 - 3
Algérie - Italie 0 - 1

Classement	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc	dif
1. Corée du Sud	3	1	1	0	0	3	1	+ 2
2. Italie	3	1	1	0	0	1	0	+ 1
3. Algérie	0	1	0	0	1	0	1	- 1
4. Uruguay	0	1	0	0	1	1	3	- 2

USMA

Saadi récupère Dziri, mais pas Deham et Herkat

Après la défaite frustrante de l'USMA, en terre Annabie, le technicien de Soustara, Noureddine Saadi, veut récupérer les points perdus dès le prochain match, prévu à Bologhine face à la formation de la ville des Roses, l'USMB. Pour ce faire, le driver usmiste vient de récupérer son stratège et vieux briscard Billel Dziri, après son rétablissement de sa blessure contractée une semaine auparavant face au MCA. Le capitaine usmiste, qui a pu suivre des soins intensifs, est complètement remis sur pied, ce qui constitue un atout sérieux pour Saadi, et ce, en attendant le retour du défenseur Sofiane Herkat. Néanmoins, à l'approche de la rencontre face à l'USMB, on serait

tenté d'avancer que l'ex-joueur de la JSK n'aura pas le temps nécessaire pour être d'aplomb le jour J, tout comme les autres joueurs en convalescence à savoir Cheklam, Deham et d'autres. Ce dernier, qui vient d'effectuer une échographie, est certain de ne pas participer à la rencontre de samedi. Pour le technicien des Rouge et Noir, on ne s'inquiète guère de cette situation. « On a l'habitude de ne pas être au complet, ce n'est pas ça qui me dérange, car je suis en train de découvrir d'autres talents dans cette formation qui pourraient facilement prétendre à une place » dira Saadi, faisant certainement allusion au jeune Mehdi Belaldjia qui a gagné des points face à l'USMA, malgré

son âge (17 ans). Mieux encore, Saadi se reposera aussi sur la forme de son joueur Burkinabé, Alain Nébié qui a changé la physiologie de la dernière rencontre lorsqu'il a remplacé Deham. Et là aussi, le coach de l'USMA évite de se prononcer : « je ne suis pas du genre à donner mes cartes à joueur avant une rencontre, mais c'est vrai que ces deux joueurs ont gagné des points ; ils me permettent de mieux entrevoir la suite, c'est des armes en plus pour l'équipe » fait-il savoir. Enfin, le driver des Rouge et Noir ne veut plus entendre parler de défaite frustrante, surtout pas à Bologhine, et espère renouer avec la victoire dès ce samedi.

Redouane Soualhi

POLEMIQUE AUTOUR DU DERNIER DERBY CONSTANTINOIS

La direction du CSC dément les propos du directeur de l'OPOW

PAR ADLANE BOURAOUI

Pour répondre un peu à tout ce qui a été écrit via les titres de journaux concernant la recette enregistrée lors du derby constantinois CSC-MOC, M. B. Zertal, responsable du stade, aurait officiellement déclaré au cours de la journée de lundi que les Sanafir auraient bénéficié, sur la recette globale, d'une quote-part équivalente à près d'un million et demi de dinars (1.500.000).

Rappelons que lors d'une conférence de presse qui avait suivi le derby, le président Ounis avait estimé selon ses prévisions que la quote-part qui allait échoir au club ne risquait pas de dépasser la vingtaine de millions compte tenu de la répartition de la recette globale, qu'il avait d'ailleurs

schématisé de la manière suivante : 20% pour l'OPOW, 20% pour la LNF en plus des charges de la journée qui restent en fonction de l'importance des forces de l'ordre mobilisées, de l'imposition au titre de la fiscalité et enfin les agents appartenant à l'OPOW mais aussi ceux du CSC préposés aux guichets, aux entrées et dans la périphérie de l'infrastructure.

Ainsi, dans un communiqué daté d'hier, la direction du CSC a tenu à fournir dans les détails recettes et charges du derby après aboutissement des calculs de tous les comptes.

Quote-part OPOW : 376.200 DA, LNF : 376 200 DA, impression billetterie : 180.000 DA, Vacation service d'ordre : 100 à 150.000 DA, dommages causés aux sièges : 390 000 DA, vacation gardienna-

ge aux portes d'entrées : 30 000 DA, impôt sur la billetterie : 50 000 DA.

Ces détails donnés, il est enfin souligné en conclusion dans le communiqué que le club n'encaisserait en tout et pour tout qu'entre 291 000 et 378 600 DA.

Le CSC restant dans les approximations, il serait des plus arbitraires de considérer les chiffres communiqués comme tangibles et sincères.

Rappelons malgré tout que lors de sa première conférence de presse, Y. Ounis le président du CSC avait affirmé avoir remis 50. 000 billets à l'OPOW alors que la direction de l'office n'a déclaré avoir vendu que 7.050 billets. L'explication, a toutefois, été immédiatement fournie par B. Zertal, le directeur du complexe. « Effectivement, le CSC nous a remis

CM-CAN 2010 (EGYPTE):

Zidan revient en sélection, «Mido» écarté pour le match contre l'Algérie

Le staff technique égyptien a retenu 25 joueurs pour le stage de préparation qu'effectuera la sélection égyptienne le 27 octobre en prévision de son match face à l'Algérie, le 14 novembre au Cairo Stadium, comptant pour la 6^e et dernière journée des qualifications jumelées CM-CAN 2010, annonce mardi la fédération égyptienne de football.

21 joueurs locaux et 4 professionnels ont été convoqués pour ce stage qui sera ponctué par un match amical face à la Tanzanie le 4 novembre à Assouan (Sud de l'Egypte). La liste comporte le retour de l'attaquant du Borussia Dortmund (D1 allemande), Mohamed Zidan, écarté depuis le match face au Rwanda pour indiscipline mais aussi de l'avant centre d'Al Ahly du Caire, Imad Motaeb, qui revient d'une indisponibilité en raison d'une blessure. Il faut noter l'absence, pour le moins inattendue, de l'attaquant du Zamalek, Ahmed Houssam "Midou". En dépit de sa suspension face à l'Algérie, le sélectionneur égyptien Hassan Shehata a tenu à faire appel au défenseur du Ahly, Wael Gomaa, pour ce stage.

VOICI PAR AILLEURS LA LISTE DES 25 JOUEURS CONVOQUÉS À CE STAGE

Gardiens de but :

Issam al-Hadhari (Al Ismaili), Abdelouahed Essayed (Zamalek), Mahmoud Abouseoud (Al Mansoura).

Défenseurs :

Hani Said, (Zamalek), Moatasem Salem (Al Ismaili), Cherif Abdelfadil, Ahmed Fathi, Wael Gomaa, Saed Mouawedh (Al Ahly), Ahmaed Said Ouka (Haras Al Houdoud), Abdeldaher Al Saka (Askishir/ Tur), Ahmed al-Mohamedi, Abdelaziz Toufik (ENPPI).

Milieux de terrain:

Mohamed Chaweki (Midllesbrough/Ang), Mohamed Homos (Al Ismaili), Hosni Abderabou (Ahly Dubai/EAU), Mohamed Chaabane (Petroget), Mohamed Aboutrika, Ahmed Hassan, Mohamed Barakat (Ahly), Ahmed Aid Abdelmalek (Haras al-Houdoud).

Attaquants :

Mohamed Zidan (Borussia Dortmund/All), Amrou Zaki (Zamalek), Ahmed Raouf (ENPPI), Imad motaeb (Ahly).

50.000 billets dont nous avons éliminé 18.000 parce que ne répondant pas aux critères (cachet du service des impôts) et nos agents ne sont arrivés à écouler que 7.050. Ce n'est tout de même pas notre faute si les supporters ont boycotté le derby». Enfin, il y a trois jours, le porte-parole du CSC a informé les médias que le club s'apprêtait à recevoir en dehors de la ville de Constantine compte tenu du fait que le stade du 17 juin ne remplit pas les conditions idoines pour le déroulement d'une rencontre à la dimension de la galerie du CSC. Reste maintenant à savoir où pourraient évoluer les Sanafir et quel stade accepterait de recevoir leurs fans dont la réputation de hooligans leur a nettement porté préjudice.

A. B.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Témly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Témly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche
◆ F4 Témly
Tél : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Témly, côté Beaux Arts (refait)
◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Témly
◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé Didouche.Tél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Témly.
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-

hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst.
Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Témly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf
◆ F4+parking, Dely Ibrahim
◆ F4 meublé, Ben Aknoun
◆ F4 (300m²), Mohammadia
◆ F7 duplex, Hydra
◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf
◆ 70 m², Bd Med V
◆ 400m², Bd Zighout Youcef
◆ 350m², Bd Témly
◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcon, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des vilas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vends une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1)
Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²
Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

F2, niveau de villa 70 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

F6, 200 m², niveau de villa RDC cité « Fumé » Bouzareah
Prix : 5 U

TERRAIN

- F6, 2 façades, 150 m², Grande Poste 1^{er} étage. Prix : 2.200 u/n

- F4, R-D-C surélevé, 5-Juillet, 80 m². Prix : 950 u/n

- F3, 1^{er} étage, 86 m², main levée, Bouharoun. Prix : 700 u/n

- F3, 2^e étage, Bab Ezzouar cité Soumam 72 m².
Prix 800 u/n.

AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég.
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plusieurs villas et carcasses dans différents endroits
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans

quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68
-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahim, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix 144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com
Tél. : 21-44-76-49 / 021-56-56-22/0550-54-56-68.

PUB

Vous voulez féliciter votre frère, sœur, cousin(e), ami(e), voisin(e) pour son mariage, ses fiançailles, son anniversaire ou tout autre évènement heureux ?

Le MIDI LIBRE vous offre l'occasion de leur faire plaisir pour seulement 200 DA l'annonce sans photo et 250 DA avec photo.

Il vous suffit de contacter notre Service publicité au 26 rue Didouche-Mourad Alger. En attendant de passer réserver votre espace par email publicite@lemidi-dz.com

Demande d'emploi

H. 60 ans, retraité, ex-cadre BNA, très sérieux, ponctuel, cherche emploi comme chauffeur-démarcheur, coursier, garde-maison ou autres chez famille sérieuse. Environs Dely Ibrahim, Chérage, El Biar.

Tél : 05.50.69.26.13

GR

Etude notariale de maître Nemri Ali
37 rue Laarbi Ben M'hidi Alger-
centre modification des statuts de la SARL dénommée "PETROGAZ E & S"
Capital 5.200.000,00 DA, siège : 12 lotissement Les Olives Oued Romane El Achour Alger

Aux termes d'un acte adressé en l'étude le 27/10/2009, enregistré, il a été procédé au changement de l'objet social qui devient : Etude et engineering liés aux hydrocarbures, bureau d'ingénierie et d'études techniques, entreprise de services pétroliers, contrôle technique, entreprise de contrôle et de soudure, entreprise d'architecture, entreprise de maintenance des canalisations d'hydrocarbures, revêtement et traitement des métaux, entreprise de pose de canalisations à grande distance, importation des équipements, matériels et produits liés au domaine des hydrocarbures, importation des matériels et produits liés au domaine de l'énergie, importation des matériels et produits au domaine hydraulique. Une copie dudit acte sera déposée au CNRC de la wilaya d'Alger

Midi Libre N° 801 Mercredi 28 octobre 2009 - 581/NA/09

PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé
07h20 : Sabahiat
10h00 : Tinin Saghire
10h30 : Mouatin Bi darajat wazir
11h15 : Taqafat wa tourath assia
11h45 : Min Niâamahou
12h00 : Noumour El-Abiadh
12h30 : Aâl abouabe el-madina
13h00 : Journal télévisé
13h45 : Doumoue el ward
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Nadi Fourussia
17h00 : Strawberry Short cake
17h30 : Al-Hayat
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Moutaât El-Maida
19h00 : Ahl El-Raya
19h45 : Khamesse El-arkan
20h00 : Journal télévisé
21h00 : Emission spéciale
22h30 : Portrait Abderrahman Laghwati
23h00 : Concert de chant
00h00 : Journal télévisé



11:05 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:55 Julie Lescaut
15:35 Commissaire Cordier
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:05 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi

20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:45 Grey's Anatomy
00:05 New York, section criminelle
01:40 Preuve à l'appui
02:35 Confessions intimes
04:25 Histoires naturelles
04:45 Musique
05:00 Très chasse, très pêche
05:50 Prudence Petitpas



09:00 Point route
09:05 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 Chante !
11:00 Motus
11:35 Les P'tits Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Un cas pour deux
16:15 Commissaire Lea Sommer
17:10 Rex
17:55 Côté match du jour
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:31 Teaser Loto
20:32 Les dossiers de la route
20:33 Météo
20:35 L'homme aux cercles bleus
22:10 Je commence demain
22:15 L'objet du scandale
00:15 Dans quelle éta-gère
00:20 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:35 Des mots de minuit

02:10 Toute une histoire
03:10 Gilmore Girls
04:10 La source de vie
04:35 Sagesse bouddhistes



06:45 Toowam
11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
13:00 Côté cuisine
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Zorro
16:33 Culturebox
16:35 Slam
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 5 4 3 2 0
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes
22:26 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Tout le sport
23:05 La mise à mort du travail
00:05 Faits divers, le mag
01:00 Soir 3
01:30 Plus belle la vie
02:00 Parlement Hebdo
02:45 Femmes pilotes de chasse
04:35 Outremer



19:00 Gas station
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Sur le chemin des deux Allemagnes
20:45 1929 : La crise
21:35 1929 : La Grande Dépression
22:30 Zoom Europa
23:15 Red Road
01:05 Arte culture
01:20 Hardcover
03:00 Le roi Roger
04:45 Karambolage



06:00 M6 music
06:35 M6 Kid
09:05 M6 boutique
10:00 Absolutment stars
10:40 Kiditrouille
11:45 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12 50
13:05 Comprendre et pardonner
13:40 L'île des abeilles tueuses
15:30 L'étoffe d'un champion
17:25 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:45 Le 19 45
20:05 Malcolm
20:40 Bones
00:05 Enquête exclusive
01:25 M6 music



06h00 : MUSIQUE & CHANSONS
08h30 : X men
09h00 : Touche pas à mes filles

10h00 : Foot-ball Channel
11h00 : Foot-ball (Chelsea - Blackburn)
12h30 : NESS... NESSMA
13h30 : Mirna & Khalil
14h30 : J A D
15h30 : Demolition Man
17h30 : X men
18h00 : Touche pas à mes filles
19h00 : J A D
20h00 : Mirna & Khalil
21h00 : Desperate Housewives
23h00 : Foot-ball : F.C.Barcelone - Real Sargosse
00h45 : Foot-ball Channel
01h45 : NESS... NESSMA
02h45 : MUSIQUE & CHANSONS



07:30 Tous les goûts sont dans la culture
08:00 Y'a une solution à tout !
09:00 Morandini !
10:00 Bien-être
11:00 A vos recettes
11:30 Y'a une solution à tout !
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 3 garçons, 1 fille, 2 mariages
15:10 Mode... d'emploi
18:00 Le zapping
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Mission impossible, 20 ans après
20:40 Le miroir de l'eau
22:40 Le miroir de l'eau
00:20 Morandini !
01:20 Ça tourne !
01:50 Les perles du Net
03:15 Voyage au bout de la nuit

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Grey's Anatomy : l'heureux élu ?



Réalisateur: *Arlène Sanford.*
Avec *Ellen Pompeo, Patrick Dempsey, Sandra Oh, T.R. Knight, Katherine Heig.*

Cristina est choisie pour la première chirurgie en solo, mais elle est interdite de bloc et doit choisir qui la remplacera parmi les résidents. Mark pratique une intervention très délicate sur une patiente qui a perdu l'usage de la parole, ce qui impressionne Lexie. Callie ne parvient pas à savoir si Sadie essaie de la séduire ou se montre simplement amicale



20h35

Des racines et des ailes



Réalisateur: *Jean-Luc Orabona.*
Pour ce nouveau numéro, «Des racines et des ailes» installe ses caméras au cœur du domaine de Chantilly, pour aller à la découverte de l'un des plus beaux lieux de l'histoire de France,

actuellement en pleine renaissance... Chantilly est bien sûr célèbre pour son château, mais aussi pour son parc... Des jardins totalement restaurés, et qui furent dessinés au 17e siècle par André Le Nôtre, le créateur des jardins de Versailles ! Un château à l'histoire passionnante et mouvementée que son dernier propriétaire, le duc d'Aumale a légué à l'Institut de France. Au sommaire : «Le Nôtre, le prince des jardins» - «Chantilly, la métamorphose» - «Les écuyères de Chantilly»



19h45

BONES



Réalisateur: *David Boreanaz.*
Avec *Emily Deschanel, David Boreanaz, Eric Millegan, T.J. Thyne, Michaela Conlin.*

L'équipe de l'Institut Jefferson tente d'élucider le meurtre d'un éminent chirurgien, qui fut aussi l'ex-fiancé du docteur Camilla Saroyan. Pour confondre le suspect, Sweets et Angela ont recours à l'hypnose pour détailler la mémoire d'un témoin oculaire



nessma

21h00

Desperate Housewives



Edie organise les recherches pour retrouver madame Huber, au moment où la sœur de celle-ci arrive à Wisteria Lane. Bree, dont le mariage continue de partir à vau-l'eau, donne rendez-vous à son pharmacien. Entretemps, Karl, l'ex de Susan, resurgit : il a trouvé sa petite amie au lit avec un autre homme...



Directrice de la publication : **Saida Azzouz**
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : **Sihem Henine**
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : **Reda Mehigueni**

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A - Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Plus de filles que de garçons devant l'ambassade d'Égypte en Algérie

Voilà une nouvelle inédite : hier, devant l'ambassade d'Égypte en Algérie, le nombre de supportrices de l'EN de football était bien supérieur à celui de leurs homologues les garçons.

Une centaine d'Algériennes se sont agglutinées devant cet édifice en quête de visa pour aller en Égypte prêter de la voix aux Verts dans la rencontre décisive, comptant pour la 6^e et dernière journée de la qualification pour la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud.



En cas de qualification de l'Algérie en coupe du monde, combien seront-elles ?

Saisie de 56 kg de kif traité à Mostaganem

Une quantité de 56 kg de kif traité, disposée en plaquettes de 100 grammes chacune, a été saisie dimanche dernier, par les services de la Gendarmerie nationale de la commune de Fornaka (Mostaganem), apprend-on lundi du groupement de wilaya

de la Gendarmerie nationale. Selon la même source, les gendarmes, agissant sur informations, ont découvert la marchandise prohibée soigneusement dissimulée sous le siège du conducteur d'un véhicule utilitaire qui a été arrêté pour être présenté devant la justice.

Deux étudiants en grève de la faim au centre universitaire d'El-Taref

Les deux étudiants ayant été exclus pour une année après leur passage devant le conseil de discipline du centre universitaire d'El-Taref continuent leur grève de la faim.

Ces derniers crient à tous ceux qui veulent les entendre qu'ils sont victimes d'une décision arbitraire de la part de l'administration du centre. C'est ce qui a été porté sur

une pancarte installée devant le centre.

Renseignements pris auprès de l'administration centrale, ces deux étudiants ont été exclus après s'être rendus coupables d'une agression caractérisée sur un de leurs professeurs et avoir fait usage de coups de poings sur un des gardiens de la cité.

Les étudiants continuent d'observer une grève

de la faim et ils pourront de passer, en outre, devant une autre commission de discipline et risqueront l'exclusion définitive.

Leur action est jugée illégale et punie par le règlement intérieur puisqu'il leur est reproché de semer la zizanie devant l'entrée principale donnant accès au bloc administratif où se situe l'administration centrale.

Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation de la Grande Mosquée d'Alger



L'Agence nationale de réalisation et de gestion de Djamaâ el Djazaïr (Anargema) a lancé, hier, un avis à manifestation d'intérêt national et international pour une présélection d'entreprises pour la réalisation du projet de la Grande Mosquée d'Alger (Djamaâ el Djazaïr).

Il s'agit d'un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour une présélection d'entre-

prises en vue de la constitution d'une liste d'entreprises de grande envergure pour pouvoir soumissionner à la réalisation de cette mosquée située dans la commune de Mohammadia, précise l'Anargema.

Cet appel concerne les entreprises de construction se présentant à titre individuel ou en groupement capables d'exécuter et de livrer le projet conformément aux spécifications décrites dans le dossier d'exécution.

Les entreprises présélectionnées seront éligibles à retirer le dossier de consultation pour remettre une offre en lot unique, précise encore l'Agence.

Le projet, tel que décrit par l'Anargema, sera implanté sur un terrain d'environ 20 hectares et se compose d'une salle de prière ayant une capacité de 36.000 fidèles sur une surface totale de 21.025 m².

Offrez une chanson à vos amis sur Facebook.com

Le site Internet Facebook a annoncé avoir parachevé une alliance avec le site de musique, LaLa.com, ce qui permettra aux utilisateurs américains d'offrir une chanson à un ami.

"Vous allez maintenant pouvoir acheter des chansons en guise de cadeau pour vos amis", a expliqué

lundi un ingénieur de la société, Will Chen, sur le blog de Facebook.

La base de données de LaLa.com prend plus de huit millions de titres, disponibles au prix d'un crédit Facebook l'unité.

Facebook offre aussi la possibilité de télécharger les chansons sous forme de fichier MP3.

La semaine précédente, le grand concurrent de Facebook, MySpace, avait annoncé le lancement de deux nouvelles applications musicales, l'une offrant des vidéos musicales, et l'autre fournissant aux musiciens des statistiques précises sur le profil des internautes visitant leur site MySpace.

SOS tigres en danger

La population mondiale des tigres risque de s'éteindre si la communauté internationale ne s'unit pas rapidement pour trouver de nouvelles stratégies afin d'assurer leur survie, ont estimé hier scientifiques et associations réunis dans la capitale du Népal, Katmandou. Lors de l'ouverture d'une conférence de quatre jours rassemblant 200 délégations de 20 pays, le Premier ministre du Népal, Madhav Kumar Nepal, a estimé qu'une action menée individuellement par chaque pays pour sauver les tigres n'aurait aucun succès.

«Des stratégies collectives et une solidarité mondiale et régionale sont plus nécessaires que jamais», a-t-il jugé, ajoutant que le braconnage et la disparition de l'habitat, notamment les zones de forêt, représentaient la menace la plus sérieuse à la survie des tigres. Partout dans le monde, la chasse aux tigres est illégale et le commerce de peaux ou d'os est interdite par un traité engageant 167 pays, dont le Népal.

Mais en Asie, et notamment en Chine, la chasse aux tigres est un commerce très lucratif, certaines parties du félin étant toujours utilisées en médecine traditionnelle et pour des produits aphrodisiaques tandis que leurs peaux continuent d'être convoitées pour l'ameublement et la décoration.

Selon des experts, une peau de tigre se négocie environ 1.000 dollars sur les marchés népalais, un prix qu'il faut multiplier par dix lorsqu'elle est vendue à l'étranger.

Le président de la Banque mondiale, Robert Zoellick, qui a envoyé un message vidéo aux membres de la conférence, a indiqué que les activités illégales des vendeurs et braconniers étaient "mieux organisées" que les politiques et les défenseurs des espèces en danger.

«Le commerce illégal d'animaux sauvages est estimé à environ 10 milliards de dollars (par an) en Asie, soit le deuxième plus important après la contrebande d'armes et de stupéfiants», a-t-il affirmé.

Selon Mahendra Shrestha, le directeur de la fondation américaine Save the tiger, seuls 3.200 tigres vivent encore à l'état sauvage, contre 100.000 il y a un siècle.



en Asie, et notamment en Chine, la chasse aux tigres est un commerce très lucratif, certaines parties du félin étant toujours utilisées en médecine traditionnelle et pour des produits aphrodisiaques tandis que leurs peaux continuent d'être convoitées pour l'ameublement et la décoration.



INSOLITE

Etats-Unis : 10.000 dollars pour passer cinq semaines aux toilettes

La compagnie de papier hygiénique Charmin propose en ce moment un emploi bien curieux : devenir ambassadeur des toilettes de Times Square. Ce job est payé 10.000 dollars pour 5 semaines. La société Charmin recherche "cinq personnes, 'super-fun', enthousiastes qui aiment vraiment, vraiment, aller aux toilettes". Le poste consistera à accueillir et divertir les usagers des toilettes publiques Charmin de Times Square entre le 23 novembre et le 31 décembre. Les ambassadeurs devront ensuite publier leurs impressions sur un blog.

Les cinq personnes retenues pour ces postes seront rémunérées 10.000 dollars pour cinq semaines de travail, soit environ 6.700 euros. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à l'hôtel Hilton de la 6^e avenue avec un CV le 5 novembre.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h23	Fadjr : 5h26	Fadjr : 5h27	Fadjr : 5h34	Fadjr : 5h42	Fadjr : 5h53	Fadjr : 5h56	Fadjr : 5h58
Dohr : 12h13	Dohr : 12h17	Dohr : 12h18	Dohr : 12h24	Dohr : 12h32	Dohr : 12h44	Dohr : 12h47	Dohr : 12h50
Asr : 15h12	Asr : 15h16	Asr : 15h18	Asr : 15h23	Asr : 15h31	Asr : 15h44	Asr : 15h48	Asr : 15h52
Maghreb : 17h37	Maghreb : 17h40	Maghreb : 17h42	Maghreb : 17h48	Maghreb : 17h56	Maghreb : 18h08	Maghreb : 18h12	Maghreb : 18h16
Icha : 18h59	Icha : 19h02	Icha : 19h03	Icha : 19h09	Icha : 19h18	Icha : 19h30	Icha : 19h33	Icha : 19h36

AFFAIRE DES SEPT MILITANTS SAHRAOIS ARRÊTÉS À CASABLANCA

Le Polisario exige leur libération avant toute négociation

Le processus de négociations de paix entre le Front Polisario et le Maroc est mal parti.

PAR SADEK BELHOCINE

« **L**a détention des sept militants sahraouis et les atteintes aux droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés menacent le processus de paix et les négociations avec le Maroc », a déclaré, hier, le représentant du Polisario, Ibrahim Ghali au cours d'une conférence de presse à Alger, accusant le régime marocain « de mener depuis début octobre une campagne d'arrestations de militants sahraouis » dans les territoires sahraouis occupés.

Selon le représentant du front Polisario à Alger, « Cette escalade marocaine ne sert pas la paix dans la région et risque de réduire à néant les efforts de l'ONU pour une solution politique et pacifique au conflit du Sahara Occidental ». Pour rappel, les sept militants sahraouis des droits de l'Homme ont été arrêtés le 8 octobre par les autorités marocaines à leur descente d'avion à l'aéroport de Casablanca en provenance des camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, où ils avaient séjourné du 25 septembre au 4 octobre derniers. Une visite qui a soulevé l'ire des autorités marocaines qui les accusent d'« avoir pris contact avec des parties hostiles au Maroc, portant ainsi atteinte aux intérêts supérieurs de la



Ibrahim Ghali représentant du Polisario.

Nation ». Le parquet général « a ordonné une enquête ainsi que leur arrestation et leur comparution devant la justice. Au cours d'un discours prononcé, récemment, à Bouj, dans les territoires libérés du Sahara Occidental, le président de la RASD, Mohammed Abdelaziz, a affirmé que « la partie marocaine continue d'imposer l'option coloniale et de violer les droits de l'Homme au Sahara Occidental », dénonçant « les actes de répression exercés par les autorités marocaines contre les citoyens sahraouis dans les régions occupées du Sahara Occidental, dont le dernier en date, l'arrestation de sept militants des droits de l'Homme sahraouis qui ont visité les camps de réfugiés sahraouis ». La menace semble bien réelle sur un proces-

sus de paix qui ne voit pas le bout du tunnel face à l'intransigeance du Maroc qui fait fi de la légalité et des recommandations de la communauté internationale. De son côté le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a plaidé à Mérida (Espagne) pour une action urgente visant à mettre fin à « la campagne de répression brutale exercée par le Maroc », appelant le gouvernement espagnol à « œuvrer » avec ce pays pour « la libération des prisonniers politiques sahraouis » des geôles marocaines. Selon Mohamed Abdelaziz, dont les propos ont été rapportés par l'Agence sahraouie de presse, « ces militants sahraouis affrontent une Cour martiale pour le seul motif d'avoir rendu visite à leur famille dans les camps des réfugiés sahraouis » et réclamé « publiquement et pacifiquement » le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et le respect des libertés fondamentales.

Rappelons que quatre séries de négociations sur le Sahara Occidental tenues à Manhasset, dans la banlieue de New York, entre le Maroc et le Polisario et sous l'égide de l'ONU n'ont pas permis de rapprocher les points de vue. Une rencontre informelle destinée à relancer ces négociations a eu lieu le 10 août dernier à Vienne entre les deux parties n'a pas donné elle aussi des résultats concrets. **S. B.**

En difficulté suite à une panne des machines, un navire turc remorqué vers le port de skikda

PAR MOHAMED SEGHIR

Après avoir tenté vainement de remettre en état le navire « le Tokyo » battant pavillon turc avec à son bord 17 membres d'équipage et qui était en mouillage au large de Skikda dans la zone comprise entre la Marsa (Skikda) et Chetaïbi dans la wilaya de Annaba, le capitaine du navire a finalement décidé de recourir à l'assistance de l'entreprise portuaire de Skikda.

Signalé en panne machine et électrique par son équipage dans la journée de vendredi

dernier, le « Tokyo » a choisi de mouiller à environ 600 mètres des côtes. Les gardes-côtes se sont mobilisés pour parer à toute éventualité et les remorqueurs de l'Entreprise portuaire de Skikda qui se sont déplacés, sur les lieux avaient jeté l'ancre sans pour autant être sollicités. Le « Tokyo » en provenance d'Oran et qui transportait une cargaison de ferraille, devait rejoindre la Turquie mais il a été dévié de sa route par une panne qui l'a contraint à se réfugier près des côtes de Skikda. L'équipage qui a réussi à remettre en

état le groupe électrogène pour rétablir le courant n'a pas pu réparer l'avarie des machines. Le capitaine s'est décidé à recourir à l'assistance de l'EPS en demandant, dans la journée d'hier, d'être remorqué vers le port de Skikda. **M. S.**

PORTS DE BÉNI SAF ET BOUZEDJAR À AÏN TEMOUCHENT

Réception de cinq sardiniers

La flottille de pêche de la wilaya d'Aïn Temouchent s'est renforcée hier par l'apport de cinq sardiniers, respectivement aux ports de Béni Saf 04 et Bouzedjar 01. L'opération de réception officielle s'est déroulée en présence du directeur de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH), des autorités locales et des responsables des deux ports. Ces embarcations acquises dans le cadre du programme de relance économique et construites au chantier de Béni Saf, portent, selon le DPRH, le total de la flottille à 409 embarcations activant dans les deux ports de pêche. Ces cinq embarcations généreront, selon les responsables locaux, une centaine d'emplois pour le personnel navigant et 250 postes d'emploi

I. A.

Stage de formation pour entraîneurs sourds à Alger

La Fédération Sportive des Sourds d'Algérie organise un stage de formation pour entraîneurs sourds dans les disciplines du football, athlétisme et tennis de table du 27 au 31 octobre à Sidi Fredj (Alger). Quelque soixante (60) candidats et candidates issus de 15 wilayas prendront part à cette formation. Ces wilayas sont: Alger, Oran, Constantine, Batna, Bordj, Bou Arreridj, Relizane, Sétif, Mascara, Tizi Ouzou, Biskra, El Bayadh, Mila, Mostaganem, Tiaret et Tougourt. Cette formation entre dans le cadre du développement de la pratique sportive chez les sourds.

COUPE DU MONDE 2010/MATCH D'APPUI CONTRE L'ALGÉRIE

L'Egypte propose le Ghana le Nigeria ou le Soudan

La Fédération égyptienne de football a choisi les pays du Ghana, Nigeria ou Soudan, pour le déroulement d'un éventuel match d'appui contre l'Algérie, en cas d'égalité parfaite entre les deux sélections à l'issue de la 6^e et dernière journée des qualifications jumelées CM-CAN 2010, rapporte hier l'agence Mena. L'Egypte rencontrera l'Algérie le 14 novembre prochain au Cairo Stadium, pour le compte de la dernière journée des qualifications CM-CAN 2010.

Une victoire des Egyptiens sur un score de deux buts d'écart sera synonyme d'un match d'appui entre les deux équipes, déterminant pour l'octroi du seul ticket du groupe pour le Mondial sud-africain. « Selon la réglementation

en vigueur de la Fifa, en cas d'égalité parfaite dans le total des points, la différence des buts et les buts inscrits, les deux équipes disputeront un match d'appui sur terrain neutre », avait indiqué le président de la FIFA, Sepp Blatter. La Fédération égyptienne de football a choisi ces trois pays après une concertation avec le staff technique conduit par le sélectionneur Hassan Shehata, ajoute la même source. L'instance dirigeante du football mondial a fixé la date du 18 novembre pour le déroulement de ce match d'appui, rappelle-t-on. Selon les règlements de la FIFA, si les deux pays s'accordent sur le choix d'un pays, celui-ci sera retenu pour abriter cette rencontre.

Très Libre

